

CLISSON et ses MONUMENTS

Etude historique et archéologique

PAR

le Comte PAUL DE BERTHOU

Ancien élève de l'Ecole des Chartes

Illustrations par M. l'Abbé Joseph BOUTIN

Plan du chateau par M. Clément JOSSO, architecte

MDCCCX (1910)

IMPRIMERIE DE LA LOIRE – NANTES

**Numérisation Odile Halbert, 2007,
tous droits de reproduction réservés**

PRÉFACE

Nous dédions ces pages à tous ceux qui aiment Clisson. Ils y trouveront de quoi réveiller et fixer leurs souvenirs.

Le-présent ouvrage donnera peut-être encore aux personnes qui ne connaissent pas cette charmante ville, le désir d'y faire un voyage, avec le moyen de le préparer.

Nous avons écrit pour les archéologues; mais nous nous adressons aussi à toutes les personnes versées dans l'étude du passé, pour peu qu'elles soient soucieuses de la précision dans l'exposé des faits, et de l'exactitude dans les remarques.

Les mesures et les plans que nous présentons en certains endroits, pourront être de quelque utilité aux architectes, en leur donnant les véritables proportions de plusieurs édifices du moyen-âge. Notre intention générale a été de guider un voyageur se proposant de consacrer une ou deux semaines à visiter Clisson et ses environs.

Ce qu'il rencontrera de curieux sur sa route, depuis Nantes et par les deux rives de la Sèvre, lui est tout d'abord signalé. A Clisson, nous lui indiquons un ordre à garder dans ses courses, de manière à éviter des déplacements inutiles et à employer son temps avec économie.

Pour le château, nous avons agi de même. Le voyageur est guidé par nous pas à pas, au milieu des ruines, suivant un itinéraire raisonné, et méthodique, destiné à bien lui faire comprendre l'agencement des différentes parties de la vieille forteresse. En chemin, nous lui apportons les éclaircissements historiques nécessaires.

Souvent les visiteurs errent longtemps dans cette vaste et pittoresque enceinte, et en sortent sans avoir pu découvrir le lien qui unit entre eux les bâtiments d'époques diverses qu'ils ont rencontrés à l'aventure. Nous avons tâché de leur mettre en main un fil conducteur qui leur fit retirer de cette belle promenade un gain réel pour leur instruction archéologique, en leur épargnant des tâtonnements pénibles et de vains écarts d'imagination.

Ce château est d'une étude fort difficile, et nous n'osons considérer toutes nos conclusions à son sujet, comme définitives et sans réplique. Cependant nous croyons avoir réussi à déterminer les grandes séries de travaux qui ont produit successivement l'ensemble de ses constructions.

Le talent de M. l'abbé Boutin se recommande, par lui-même. Le lecteur appréciera la valeur des dessins de cet habile artiste, tous exécutés d'après

nature, au prix d'un long et consciencieux labeur, et dont il a bien voulu décorer notre ouvrage, consacré à sa ville natale. Ses reconstitutions de l'ancien château sont le fruit de nos recherches communes.

Grâce à son précieux concours, ce volume deviendra le meilleur souvenir à conserver de quelques jours passés à Clisson. M. Clément Josso, architecte bien connu, nous a généreusement autorisé à reproduire le plan du château, levé par lui il y a quelques années, plan très exact qui était l'accompagnement indispensable de nos explications, et dont le seul aspect montrera le mérite. Il a ainsi grandement contribué à notre œuvre, et nous ne saurions assez l'en remercier.

A Clisson même, nous avons trouvé une aide très efficace et dévouée. M. Joseph Aubert, fixé depuis longtemps dans cette ville, s'est attaché, pendant plusieurs années, avec autant de zèle que de sagacité, à un minutieux examen de chacun des pans de mur, de chacune des retraites les plus cachées du château, nous faisant part du résultat de ses investigations. Nous lui témoignons ici toute notre gratitude pour son excellente collaboration.

Enfin, M. Branger, maire de Clisson, nous a confié les volumineux dossiers manuscrits, formés par son beau-père, M. Perraud, dont le nom reviendra souvent sous notre plume. M. Perraud n'était pas archéologue, et ne s'est pas beaucoup occupé du château ; mais il avait projeté d'écrire, une histoire de Clisson, et avait réuni, dans ce but, de nombreux matériaux. Il avait surtout interrogé avec soin des vieillards ayant connu Clisson avant 1789, et ayant assisté aux événements terribles qui désolèrent la contrée, au cours des armées suivantes. Pour cette période, ses notes consignent des témoignages authentiques et irrécusables, et offrent un grand intérêt. Nous y avons puisé de nombreux détails inédits, principalement sur la scène atroce dont la cour intérieure du château fut le théâtre, en 1794. C'est à M. Branger que nous devons tous ces renseignements nouveaux, et nous lui sommes très obligé de l'important secours qu'il nous a libéralement fourni.

Nous avons encore trouvé la relation inédite de beaucoup de faits curieux, concernant Clisson, entre les années 1790 et 1800, dans la série L des Archives de Nantes, nouvellement classée par M. Léon Maître, notre éminent confrère.

Et maintenant, que le lecteur fasse grâce à la sécheresse de nos descriptions, en faveur de nos efforts pour découvrir la vérité.

SUPPLÉMENT paru en 1913 chez Durance, Nantes

1. Les titres de chapitre sont ceux de « *Clisson et ses monuments* ».
2. Les numéros de page se rapportent à « *Clisson et ses monuments* ».

J'ai mis en tête de chaque chapitre numérisé, hors pagination, ce qui concernait son supplément, tel que paru en 1913, afin que chacun puisse en prendre connaissance, sans l'omettre. Cette méthode m'a parue la seule convenir afin de ne pas détruite la pagination de l'ouvrage initial (note d'Odile HALBERT, numérisation de l'ouvrage en 2007)

PRÉFACE

Dès qu'un ouvrage d'histoire ou d'archéologie est livré à la publicité, l'on y découvre ordinairement des oublis et des erreurs. Il en a été ainsi pour « *Clisson et ses monuments* ». Ce volume ayant été lu par plusieurs érudits, a été l'objet d'observations critiques que nous avons accueillies avec empressement. D'autre part, nous avons poursuivi nos recherches sur certains points de notre sujet, restés obscurs, et ces recherches nous ont donné de bons résultats.

Nous pensons donc avoir utilement complété et rectifié notre premier travail, et nous offrons le présent « *Supplément* » aux lecteurs de « *Clisson et ses monuments* », avec l'espoir de satisfaire à leur désir de vérité historique.

M. René Blanchard, archiviste de l'Hôtel-de-Ville de Nantes, M. l'abbé Bourdeaut, prêtre du diocèse de Nantes, M. le Dr Mignon, de Montaigu, et M. André Oheix, secrétaire général de l'Association Bretonne, nous ont aidé avec une grande complaisance dans notre oeuvre de révision: nous tenons à les remercier ici du secours qu'ils nous ont apporté.

ROUTE DE NANTES A CLISSON

Page 5 (2), lignes 10 et 11. Les rectifier ainsi : ... de Saint-Louis, bâtie en 1684, attenant au château ; de Saint-Jacques, près le prieuré de Saint-Jacques (depuis 1832, l'hôpital général de Nantes) ...

Ajouter en note : La porte Saint-Louis était à l'entrée du pont de Piremil, par le bourg de Piremil. Voir *Archives de l'Hôtel-de-Ville de Nantes*, DD 350.

Page 7, lignes 3-5. Ajouter en note : Alloué, de *ad locatus*, signifie lieutenant. Les alloués n'étaient pas spéciaux aux sièges royaux, et leur étaient bien antérieurs, en Bretagne.

Page 7, ligne 14. Au lieu de : aux familles, lire : à la famille.

Supprimer : et Du Treham (d'ailleurs fautive pour : Du Tréhant).

Ajouter en note : Outre le Hallay en St-Fiacre, il y a un autre Hallay, en la

paroisse de Boufféré, non loin de Montaigu en Bas-Poitou.

Le Hallay en Boufféré a été possédé sans interruption, depuis 1560 jusqu'à 1747, par la famille Du Tréhant. Il passa alors aux Chabot, par le mariage (Contrat du 9 janvier 1747) de Charlotte-Augustine du Tréhant (fille de Claude-Augustin du Tréhant, S^{gr} du Hallay, et de Marie-Jeanne de Gastinayre) avec Louis-Charles de Chabot, S^{gr} de Thenies et des Bouchaux. Louis-Charles de Chabot décéda en 1775, et sa veuve fut décapitée à Angers, le 27 janvier 1794. Leur fils, Charles-Augustin de Chabot, à son retour de l'émigration, vendit le Hallay au C^{te} Guillaume-Antoine de Rorthays (en Beaulieu-sous-la-Roche-sur-Yon), époux de Zoé-Marie-Augustine de Goyon. L'aînée des filles de ces derniers, Marie-Henriette-Zoé, épouse de Casimir-Gaston de Jousbert, baron de Landuais, hérita du Hallay.

Le fait que la famille Des Cazeaux possédait le Hallay en St-Fiacre en 1702, alors que le Hallay en Boufféré était à Claude-Philippe du Tréhant (époux d'Anne-Madeleine du Chaffault), suffit pour faire distinguer nettement les deux seigneuries du Hallay.

Page 7, ligne avant-dernière. *Ajouter en note* : La Ferrière appartient, au moins depuis le début du XVII^e siècle, à la famille Du Fouay. Maurice Du Fouay, S^r de la Ferrière, fut échevin de Nantes de 1607 à 1613. Antoine du Fouay, S^r de la Bastardière (en la Haye-Fouacière), fut conseiller au présidial de Nantes, et échevin de Nantes de 1625 à 1628. Voir le « *Livre Doré, de l'Hôtel-de-Ville de Nantes* », édit. La Nicollière-Teijeiro et Perthuis.

Page 16, ligne 4. *Ajouter en note* : Voir le registre de la réformation des feux des neuf évêchés de Bretagne, 1426-1429, aux Archives de Nantes, série B, folio V recto : « *Palez ou avoit X feux. Ilz ont voulu demourer a celui nombre. Elle a dempuix esté enquisse par Jehan Coupegeorge et Guillaume Chaussé, et selon leur rapport y a I sergent, III pouvres et XVII contribuans, ramenez par provision plaines a deux ans prouchains avenir a VI feux. Expédié le Xe jour de mars lan mil III^eXXVIII (1429 nouveau style). En marge : Provisions à deux ans* ».

Page 16, ligne 32. *Supprimer* : Or.

Page 17, ligne 2. *Supprimer* : Nous n'osons donc nous prononcer sur son authenticité.

Ajouter en note : Le texte de cette chartre, provenant des Titres de St-Martin de Vertou et copié par les Bénédictins, au XVII^e siècle, fait partie de la collection dite des Blancs-Manteaux, tome 41, page 959. M. de la Bor de-rie l'attribue au duc Conan III, 1112-1148, et l'a publié dans son « *Recueil d'actes inédits des ducs et princes de Bretagne, XI^e XII^e et XIII^e siècles* » (Rennes, Catel, 1888, page 85, n^o XLI) : « *Jugement de la cour du duc Conan III, pour le maintien des droits du monastère de St-Martin de Vertou* ». Il en résulte que la « *castellania Palatii* » dut payer à St-Martin de Vertou la dîme de ses vignes nouvellement plantées, comme elle lui payait déjà la dîme des autres récoltes, « *antequam vinea in eadem terra fierent. Vineis autem in*

eadem terra factis ». Dans le territoire sur lequel s'étendait la châtellenie du Pallet, c'est-à-dire sur les paroisses du Pallet, Monnières, Vallet et Mouzillon, la culture de la vigne n'est donc pas antérieure au début du XII^e siècle. Ailleurs en Bretagne, à la même époque, il y avait déjà des vignes, et dans des endroits où l'on n'en trouve plus depuis longtemps aujourd'hui.

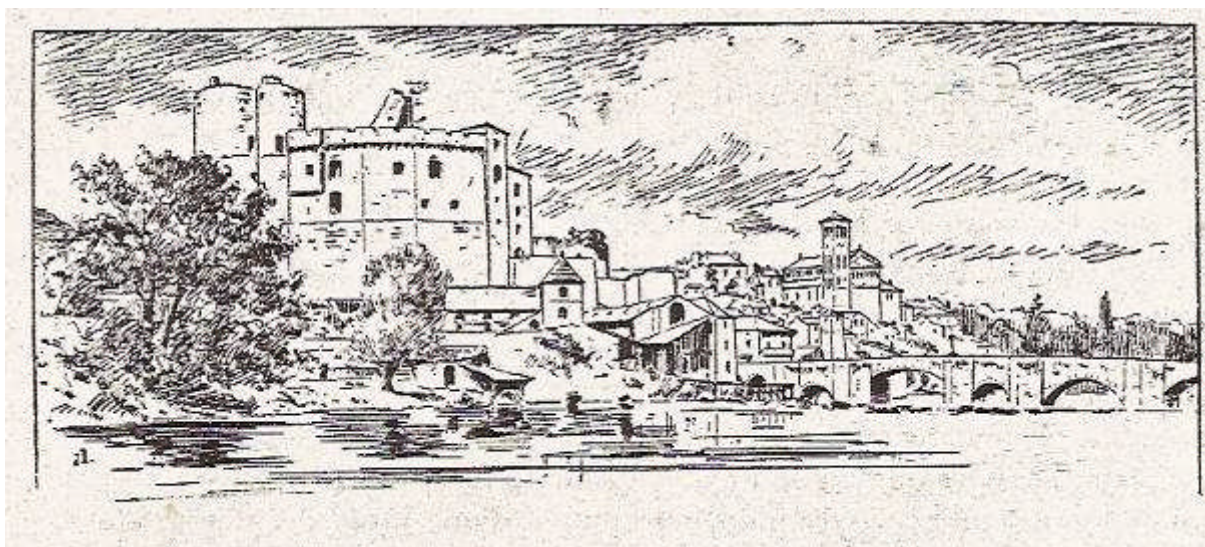
L'abbé de Vertou, mentionné dans cette chartre, s'appelait *Aimericus Augerius*.

Page 30, ligne 8. Ajouter en note : Les maisons et villages de la Bariillère, la Chaintre, la Robinière, le Pontreau, les Gondrères, la Gaillotière, la Haute et la Basse Poulfrière, la Grange, etc., en Mouzillon ; les maisons et métairies de la Parentière, la Mussière, du Pont-St-Guèze et du Moulin-Pichon, en Vallet, relevaient en fief lige, du Plessis-Guerry (*Arch. de Nantes*, Réformation du domaine royal, en 1678, tome 19, f° 174 v. et 177-184). Les droits féodaux du seigneur du Plessis-Guerry sur tous ces lieux, constituaient le fief du Plessis-Guerry-en-Vallet (Mouzillon et Vallet étant unis féodalement).

Page 33, ligne 26. Supprimer : probablement depuis 1753.

Page 33, note 2. Au lieu de : sur une pièce de 1754, *lire :* sur des actes de 1727, 1731, 1754, 1760 ; celui de 1754 conservé par M. Dagault, notaire à Clisson.

Page 34, ligne 25. Ajouter en note : La Bourdonnière appartient en 1496 et 1507 à la famille Du Planty ; en 1515 à Pierre Prezeau, S^{gr} de Loiselinière ; puis à la famille Le Lou du Breil. Louis Garreau en était seigneur en 1675. L'on y trouve enfin, jusqu'après la révolution, la famille Le Roux de la Durandrie. Voir « *Histoire de la paroisse de Gorges* », par M. l'abbé P. Grégoire ; Angers, Siraudeau, 1913, pp. 61-62.



ROUTE DE NANTES A CLISSON

On peut se rendre de Nantes à Clisson par deux chemins différents, dont l'un remonte la rive droite, l'autre la rive gauche de la Sèvre. Tous deux présentent aux voyageurs curieux du passé, divers sites et monuments dignes d'attention, et de nature à leur rappeler d'intéressants souvenirs. Par l'un comme par l'autre de ces deux chemins, le trajet est d'environ six lieues et demie ; mais celui qui remonte la rive gauche de la Sèvre est peut-être un peu plus long que le premier.

I. - Route de Nantes à Clisson par la rive droite de la Sèvre, en traversant le bourg du Pallet

Le voyageur sort de Nantes par la rue de la Poissonnerie, passe le canal Saint-Félix sur le pont de la Poissonnerie, et traverse la pointe de l'île Feydeau par la rue dite de Bon-Secours, du nom d'un sanctuaire très vénéré des Nantais. On sait que le bras de la Loire qui longe la ville de Nantes, a été, d'après une tradition que confirment des textes historiques, curé et approfondi par les soins de saint Félix, évêque de Nantes de 550 à 580 environ. Pour l'île Feydeau, ce n'était, avant le premier quart du XVIII^e siècle, qu'un îlot rocheux, supportant quelques maisons et dit la Saulsaye ; en aval s'étendait une grève, couverte par les eaux pendant une partie de l'année. La Saulsaye fut fortifiée et entourée de murs par le duc François II, en 1464 et 1477, et munie d'une porte, à la sortie de la rue de Bon-Secours vers le Poitou. Le projet de consolider la grève en aval de l'île, date de 1721 ; les travaux com-

mencèrent en 1724, et pendant tout le XVIII^e siècle, les riches armateurs nantais y élevèrent les somptueuses habitations que nous y admirons encore. L'île, ainsi agrandie, fut nommée île Feydeau, en reconnaissance des bons offices de l'intendant de Bretagne. Feydeau de Brou. La chapelle Notre-Dame de Bon-Secours, reconstruite en 1778, n'est plus qu'un souvenir ; mais l'une de ses façades latérales existe encore, très reconnaissable, sur le quai Turenne dans l'île, parce qu'elle a été utilisée pour construire la maison qui fait le coin Ouest de ce quai et de la rue de Bon-Secours. Le culte de Notre-Dame de Bon-Secours a été transféré dans l'église Sainte-Croix, en 1802¹.

Sur la rive Sud de l'île Feydeau s'ouvre le pont de la Belle-Croix, qui doit son nom à une pyramide, surmontée d'une croix de pierre, élevée contre un de ses parapets en 1635, et démolie en 1744. Sous ses premières arches fut construit, en 1483, le moulin du Chapitre de Notre-Dame, démoli avant 1750 ; à côté duquel tournèrent, depuis le XVI^e siècle jusqu'en 1725, les roues du moulin Grognard, appartenant à la Ville. D'ailleurs, plusieurs moulins sur bateau subsistèrent jusqu'en 1837 sous les arches de ce pont, entièrement reconstruit en 1862. Avant 1635, on l'appelait le pont de Nantes ou le pont de la Saulsaye.

Il conduit à l'entrée de la chaussée de la Madeleine, qui traverse la prairie de ce nom. Au début de cette longue voie, nous ferons remarquer, sur la gauche, l'auberge de la Boule-d'Or ; en face et de l'autre côté de la rue, se trouvait le petit monument de Notre-Dame-de-Crée-Lait, élevé en mémoire du supplice de Gilles de Rais, qui eut lieu tout auprès, le 26 octobre 1440, dans un emplacement occupé aujourd'hui par les bâtiments de l'Hôtel-Dieu. Les débris de ce petit monument, simple niche grillée, garnie de trois statues, et tout le côté Ouest de la chaussée de la Madeleine, qui le précédait et le suivait, ont disparu ensemble vers 1866. Toutefois, plusieurs morceaux- de la niche ont été transportés au Musée Archéologique de Nantes².

En amont de la chaussée, la prairie de la Madeleine, que l'on appelle aussi île Gloriette, était, au XVII^e siècle, le lieu de rendez-vous élégant des dames de Nantes, qui s'y promenaient en carrosse, pendant les beaux jours. Ce nom semble indiquer l'existence, en cet endroit, d'une gloriette, c'est-à-dire de quelque jardin et maison de plaisance de nos ducs. Le mot espagnol *glorieta* désigne encore un lieu du même genre, jardin ou promenade.

¹ Voir « *Manuel de la neuvaine de N.-D. de Bon-Secours* », par M. l'abbé Lagrange ; Nantes, Charpentier, 1853, 1 vol. in-16, avec gravures ; — « *Les Madones Nantaises* » par M. l'abbé Ricordel ; Nantes, Biroché, 1904, 1 vol. in-12, pp. 269 et suivantes.

² Voir « *Histoire de Nantes* » par Guépin, 1839, planche 12 ; — « *Notre-Dame de Cree-Lait* », par M. l'abbé Lagrange (Revue de Bretagne et de Vendée, 1862.2.semestre). — « *Les Madones Nantaises* »

Un peu avant d'arriver au grand bras de la Loire, dit de la Madeleine, se trouvait, à gauche de la chaussée, la chapelle de la Madeleine, qui a donné son nom à toute l'île. Siège d'un prieuré fondé en 1119, par le duc Conanen faveur de l'abbaye de Toussaint d'Angers, ce n'était plus, à la fin du XVIIIe siècle, qu'une simple chapelle, dépendant de la paroisse Sainte-Croix de Nantes. Elle avait été rebâtie au XVe siècle. Ses restes furent démolis en 1865, pour la construction du quai voisin³.

Alors se présente le pont de la Madeleine, élargi et remis à neuf en 1840 ; il conduit à la prairie de Blesse, que l'on traverse sur la chaussée dite rue Grande-Biesse, séparée de la rue Petite-Biesse, son prolongement, par la boire⁴ de Toussaints, dont nous parlerons plus bas. Ces rues, bordées de maisons assez misérables, ont été élargies en 1850.

En aval de la rue Grande-Biesse, la prairie porte le nom de Prairie-au-Duc ; c'était là qu'était jadis le gibet à quatre piliers, dit la carrée de Blesse, élevé par ordre de Pierre Landais, trésorier du duc François II, et auquel il fut lui-même pendu, le 19 juillet 1485. Ce gibet a subsisté jusqu'au XVIIIe siècle.

Quant à la Prairie-au-Duc, elle était séparée de la rue Grande-Biesse et de la prairie en amont de cette rue, dite Prairie de Biesse, par un canal ou boire, comblé en 1841. Un petit canal, sortant du grand bras de la Madeleine, passait aussi sous l'arche de Grande-Biesse, au milieu de la rue de ce nom ; il a été comblé en 1849.

Près de l'extrémité Sud de la rue Grande-Biesse, sur la prairie en amont, était l'aumônerie de Toussaints, fondée par Charles de Blois en 1362, tant pour y soigner les malades que pour y héberger les pauvres voyageurs. Elle devint succursale de l'hôpital de Nantes vers 1568, et, après diverses transformations ; ses derniers débris disparurent en 1824. La chapelle qui lui était annexée ne fut entièrement démolie qu'en 1846. Sur la dernière maison de la rue Grande-Biesse, avant le pont de Toussaints, au coin à gauche en sortant de Nantes ; on a placé l'inscription suivante :

**Passant, rappelle-toi
l'aumônerie de Toussaints,
où pendant 300 ans,
les pauvres et les malades
trouvèrent un abri.
1362 — 1656.**

³ Voir une lithographie représentant la chapelle de la Madeleine, dans les « *Archives Curieuses* » de Verger, tom 1^{er} colonne 352 ; — un article descriptif, avec dimensions, par M. de la Nicollière, dans la *Semaine Religieuse de Nantes*, tome 1^{er}, 1865, page 2

⁴ On appelle une boire, un petit bras ou un petit golfe, formé par la Loire dans l'une de ses îles ou l'un de ses rivages.

Le pont de Toussaints, jeté sur la *boire* du même nom, fait suite à la rue Grande-Biesse et conduit à la rue Petite-Biesse, fermée jadis, vers son extrémité Nord, par une porte dite porte Gellée, du nom d'un échevin de Nantes, qui la fit réparer vers 1720. Cette porte, destinée à interdire au besoin l'accès du pont de Toussaints aux gens venant Poitou, fut démolie peu avant 1752. Elle se trouvait à l'angle de la rue Beau-Séjour qui débouche dans la rue Petite-Biesse. Il est à croire qu'elle a servi de limite à la ville de Nantes, de ce côté, à une certaine époque.

A l'autre bout de la rue Petite-Biesse, sur la prairie en aval, était le couvent des Récollets, établis là en 1617. Leur église, convertie en magasin militaire, fut incendiée par accident en 1795, et les ruines de leurs bâtiments ont subsisté jusque dans les premières années du XIXe siècle ; les derniers débris n'en disparurent qu'en 1897.

L'on passe ensuite la boire des Récollets sur le pont du même nom, au bout duquel était jadis la croix séparant la paroisse Sainte-Croix de Nantes de la paroisse rurale de Saint-Sébastien-lez-Nantes, ou SaintSébastien-d'Aigne, en latin du moyen-âge, de *Agniona*, de *Angnia*. A l'extrémité Sud du pont des Récollets, était placée, avant 1792, la limite de l'octroi de Nantes, et ce lieu se nommait les *arrêts* de Vertais, à cause du faubourg de Vertais qui suit. L'on entre donc alors dans ce faubourg qui a formé une seigneurie et juridiction féodale, dite du Pont-en-Vretais⁵, appartenant, au XVe siècle, à Pierre Landais.

La rue de Vertais, assez sale et de triste aspect, comme toutes celles des ponts, conduit au grand bras de la Loire, sur lequel est jeté le pont de Piremil. Un peu avant d'arriver à ce pont, on trouvait, au XVe siècle, une petite chapelle dite de Perrot Drouet, son fondateur.

Le pont de Piremil, en bois dans le haut moyen-âge (car la ligne des ponts de Nantes est très ancienne), a été reconstruit au XVe siècle, et souvent réparé depuis, en tout ou en partie, jusqu'en 1812, puis entièrement refait à neuf entre 1860 et 1863, après de difficiles et dangereux travaux. Il donne accès au bourg de Piremil, dont le nom semble indiquer qu'une colonne milliaire, *pila milliaria*, fut élevée en ce lieu par les Romains.

La tête du pont était défendue par une grosse tour cylindrique, entourée d'une petite enceinte à machicoulis, et bâtie en 1365 par Nicolas Bouchard, amiral de Bretagne. Le château de Piremil fut démantelé en 1626, à la demande de la Ville de Nantes. Ses curieuses ruines, monument historique d'un

⁵ Le *sceau des contats du Pont-en-Vretais*, avec l'écusson d'Arthur L'Espervier, gendre de Pierre Landais, fait aujourd'hui partie de la collection de M. Paul Soullard, de Nantes. Voir un article de M. Marionneau dans le *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes*, 1876, page 351.

grand intérêt et de l'aspect le plus pittoresque, furent malheureusement démolies en 1839, quand on élargit la place de Piremil, acte de ce vandalisme déplorable, dont il n'y a eu que trop d'exemples et qui a dépouillé notre province de tant de précieux débris des siècles passés. On remarque encore, près de la tête du pont de Piremil, deux piles, réunies par une arche, isolées dans le fleuve et supportant quelques masures ; elles ont fait partie de l'ancien pont, et devaient se rattacher au château disparu⁶.

Le bourg de Piremil était jadis clos de trois portes, dites de Saint-Jacques, attenant au château ; de *Saint-Louis*, bâtie en 1684 vers le prieuré de Saint-Jacques (depuis 1832, l'hôpital général de Nantes) ; et de *Lespau*, au bout de la rue Dos-d'Ane qui mène à la Sèvre, vers l'Ouest. L'on entre alors dans la rue du faubourg Saint-Jacques, où se remarquent encore quelques vieilles maisons des XVI^e et XVII^e siècles ; puis, on trouve, sur la gauche, l'hôpital général, construit de 1882 à 1885, sur l'emplacement du prieuré de Saint-Jacques, et pour remplacer le Sanitat, dont les bâtiments et les jardins couvraient les environs de l'église moderne de Notre-Dame-de-Bon-Port, au-dessus de la Fosse.

Le prieuré de Saint-Jacques de Piremil, de l'ordre de Saint-Benoit, se rattachait originairement au monastère de Saint-Martin de Vertou ; au XII^e siècle, il passa, avec cette abbaye, sous la dépendance de Saint-Jouin-de-Marnes. Les Bénédictins de Saint-Maur qui s'y installèrent en 1663, se qualifiaient curés primitifs de la paroisse Saint-Sébastien-lez-Nantes ou Saint-Sébastien-d'Aigne. Quoiqu'il en fût, Saint-Jacques, après avoir été succursale de Saint-Sébastien, devint paroisse en 1791⁷. Saint-Sébastien était en grande vénération dans toute la contrée, et une bonne partie des paroisses des environs y allait en pèlerinage une fois l'an, notamment celles de Cugand et de la Madeleine de Clisson qui en sont cependant éloignées. Le fait est mentionné sur un des anciens registres paroissiaux de Cugand, de la main de M. Jacques Deschailles, docteur en théologie, recteur de Cugand de 1760 à 1788.

L'église paroissiale de Saint-Jacques, située tout contre l'enclos de l'hô-

⁶ Voir « *Archives curieuses* ». de Verger, tome 1^{er}, colonne 341, et tome III, colonne 390, avec gravure ; « *Histoire de Nantes* », par Guépin, 1839, planche 12 ; — « *La forteresse de Piremil* », par Ch. Bougouin (Société Académique de Nantes, 1866) : — « *Les capitaines de la forteresse de Piremil* » par le même, avec très intéressante lithographie du château de Piremil, d'après un dessin de M. Louis Petit (Société Archéologique de Nantes, 1866).

⁷ Voir « *Saint-Sébastien-d'Aigne* », par l'abbé Radigois, ancien curé de cette paroisse (*Revue historique de l'Ouest*, 1898 et 1899, tirage à part chez Lafolye, à Vannes, in-8. de 132 pages).

pital, devra être visitée. C'est un beau monument du XII^e siècle, qui subit quelques remaniements en 1484, et, en 1850, une restauration aussi complète que malheureuse, au cours de laquelle sa belle façade romane fut remplacée par une façade moderne, sans intérêt. A l'extérieur, l'ornementation simple et élégante de son abside romane, accompagnée de deux absidioles⁸, et, à l'intérieur, sa disposition générale et la forme curieuse de ses voûtes, méritent d'attirer l'attention du voyageur. Les voûtes de Saint-Jacques nous paraissent appartenir au système dit des Plantagenets⁹ ; chaque travée est couverte d'une sorte de coupole, formée de quatre triangles sphériques, réunis par leurs sommets.

A quelques pas plus loin, sur la gauche, se trouve la chapelle, reconstruite de nos jours, dite Notre-Dame de Bonne-Garde, lieu de pèlerinage fréquenté par les Nantais¹⁰. Cette chapelle a été fondée en 1651, par une bonne religieuse, Soeur Marie de Bonne-Garde, et sa famille, avec le secours de plusieurs personnes charitables, notamment du maréchal de la Meilleraye.

L'on passe ensuite près du petit manoir de la Jaunaye, situé un peu à gauche de la route qui traverse le hameau du Frêne-Rond. La maison actuelle de la Jaunaye est moderne ; mais l'ancien manoir qu'elle a remplacé n'était guère plus important¹¹. C'est là que, le 18 février 1795, furent signées par le général Charette et par le général Canclaux, les conditions d'une paix qui ne devait pas durer longtemps.

Dans tout le cours de cette étude, nous donnerons le nom de manoir à toute maison noble, généralement centre d'une seigneurie, mais peu ou point fortifiée. Le château, au contraire, est une maison vraiment forte, garnie de tours et murs de défense, et ceinte de fossés. Toutefois, dès le XVII^e siècle, on appela souvent château une maison somptueuse, centre d'une grande seigneurie, quoique non fortifiée. Il est vrai que les maisons de ce genre remplaçaient souvent de véritables châteaux forts, abandonnés ou démolis. Aujourd'hui, on donne le nom de château à toute belle maison de campagne, d'une certaine importance. La maison seigneuriale d'une paroisse est celle dont dépend la seigneurie de la paroisse, dont le seigneur est prééminencier ou fondateur dans l'église paroissiale du lieu. Dans cette église, il a droit de banc, d'armoiries aux places les plus honorables, d'enfeu, d'encens à l'offertoire de la Grand-Messe, etc. La maison seigneuriale d'une paroisse est souvent un vrai château.

⁸ Voir la gravure de « *Nantes et la Loire-Inférieure* », Nantes, Charpentier, 1850, I vol, in-folio.

⁹ Très bien étudié par M. l'abbé Choyer, dans le *Bulletin du Congrès Archéologique de France*, 38^e session tenue à Angers en 1871, pages 257-274.

¹⁰ Voir « *Les Madones Nantaises* » ; — « *Saint-Sébastien d'Aigne.* »

¹¹ Voir « *Saint-Sébastien-d'Aigne* » p. 110.

Au-delà de la Jaunaye, après avoir laissé sur la gauche l'embranchement de la route du Loroux-Bottereau, au lieu dit le Tourne-Bride, le voyageur monte la longue côte de l'Alloué, qui passe près du hameau de ce nom¹², ayant appartenu sans doute à un alloué de Nantes. L'on appelait alloué, surtout en Bretagne, le lieutenant-général du sénéchal d'un siège royal. Ce mot était emprunté au langage des artisans qui nommaient alloué le compagnon engagé pour un certain temps, par opposition avec celui travaillant à la journée.

Le village de l'Alloué était le siège de la petite seigneurie et juridiction du Chesne-Cottereau qui appartenait, à la fin du XVIIIe siècle, à la famille De Monti.

Plus loin, au lieu dit la Désirée, on rencontre et on laisse à gauche l'embranchement de la route de la Chapelle-Heulin. Bientôt après, on côtoie, à droite, la muraille du parc du vaste château moderne du Hallay. Depuis 1700, le Hallay appartient aux familles Des Cazeaux et Du Treham. Il a été reconstruit entièrement vers le milieu du XIXe siècle. Joachim des Cazeaux, seigneur du Hallay, fit avec succès le commerce des Indes et du Mexique, dans le commencement du XVIIe siècle, acquit une grande fortune et s'établit à Nantes, où il habita la maison dite des Tourelles, à l'entrée de la Fosse, précédemment à la riche famille espagnole des Buis. Les négociants de Nantes l'envoyèrent, en qualité de député, à Paris où il leur rendit de grands services. Il mourut à Paris, à la fin du XVIIe siècle. Le 18 avril 1714, un Joachim des Cazeaux, peut-être fils du précédent, qualifié « écuyer, seigneur du Hallay », passait un marché avec Georges Renaud, maître charpentier à Clisson, pour faire exécuter de grosses réparations au château et à divers bâtiments de cette ville, au nom de son fils, Pierre des Cazeaux, à qui la terre et seigneurie de Clisson avait été, peu auparavant, afféagée par les D'Avaugour¹³.

Après le parc du Hallay, on rencontre et on laisse encore sur la droite la route de la Haye-Fouacière, bourg situé à peu de distance. La Haye-Fouacière, que l'on peut visiter en passant, tire son nom de la *fouace*, gâteau assez lourd que l'on y fabrique, et qui, réduit à de petites proportions, porte à Nantes le nom de *guillaré*. Un peu avant d'arriver au bourg, on remarquait, il y a quelques années, le manoir de la Ferronnière, belle habitation de la fin du XVIIIe siècle, remplacée depuis peu par une élégante maison de style moderne. Sur la place du bourg, est une ancienne chapelle seigneuriale, rebâtie

¹² En mars 1793, les paysans royalistes soulevés firent une tranchée et un rempart de terre près de l'Alloué (*Archives de Nantes*, L 349 relation de Constantin, commissaire du district de Clisson). L'attaque de Nantes était projetée.

¹³ La minute de ce marché fort curieux est conservée par M. Dagault, notaire à Clisson (Voir. sur la famille Des Cazeaux, anoblée en septembre 1702, le *Lycée Armoricaïn*, VIII, 1826, page 557; et « *l'Armorial de Bretagne* », par M. Guérin de la Grasserie.

depuis la Révolution, mais renfermant une intéressante pierre tombale, portant, gravée en creux au milieu d'ornements divers, l'effigie de Guillaume de Rochefort, chevalier, et celle de dame Durable Gestin, sa femme¹⁴, avec les dates 1415 et 1440. Cette pierre mérite d'être étudiée, comme, présentant un beau type de costume utilitaire d'homme, et de costume d'apparat de femme de cette époque. L'inscription gravée sur ses bords est ainsi conçue :

Ci gist Monssor Guillaume de Rochefort cheuallier et dame Durable Destin sa fame et Jehans de Rochefort leur fils et trepassa le chevalier le trbisiesme jour de januiier lan mil CCCCXV et la dame trepassa le premier du moys dauuril lan mil CCCCXL. Priez a Dieu que par sa grasse de leur pechieg; pardon leur fasse. Amen.



Fig. 1. — Pierre tombale dans la chapelle de Rochefort, à la Haye-Fouacière.

Rochefort ou Rochefort-sur-Sèvre, château situé tout près de là, sur le bord de la Sèvre, passa des Rochefort aux Montauban. Les seigneurs de Rochefort-sur-Sèvre semblent avoir été un rameau de l'illustre maison des sires de Rochefort, au pays vannetais. En effet. Guillaume de Rochefort-sur-Sèvre est représenté sur la pierre tombale de la Haye-Fouacière, avec une cotte d'armes *vairée* ; or, les sires de Rochefort portaient : *vairé d'or et d'azur*. L'un d'eux, établi près de la Haye, aura donné son nom un château possédé et peut-être bâti par lui.

L'église de la Haye-Fouacière est moderne ; mais dans le dossier de sa chaire a été encastré un joli bas-relief sur bois, du XVI^e siècle, représentant Notre-Seigneur en croix, entre les deux larrons, scène à plusieurs personnages.

Après avoir coupé le chemin qui mène à droite à la Haye-Fouacière; et

¹⁴ Durable Gestin, fille de Jean Gestin, seigneur de la Senardière, en Gorges, était veuve de Thébaud du Chaffault lorsqu'elle épousa, en 1412, Guillaume de Rochefort (« Collection archéolog. du canton de Vertou », par CH. Marionneau, dans le *Bulletin de la Soc. Archeolog. de Nantes*, 1856. p. 349).

à gauche à Haute-Goulaine, le voyageur traversera le vieux et joli village de la Croix-Moriceau, remarquable par sa croix d'ancienne fondation, et par le terrible combat que les soldats de Canclaux, se repliant de Clisson sur Nantes après leur défaite de Torfou, eurent à y soutenir, le 22 septembre 1793, contre les divisions de Bonchamp, D'Elbée et Lyrot, qui les eussent complètement anéantis si, comme elles avaient lieu de l'espérer, le reste de l'armée royale était venu les seconder.

Puis, au sommet d'une côte, on rencontrera, sur la droite, l'avenue du manoir de la Mercredière, rebati à la moderne, au commencement du XIXe siècle. A gauche de la route et dans la direction de l'Est, on apercevra le manoir de la Cassemichère, qui appartient anciennement à la famille Baye, puis, vers la fin du XVIe siècle, à la famille Pantin, et enfin la famille Giraud. Près de la Cassemichère, se trouve le manoir de l'Hivernière, luxueusement rebâti vers 1860, et entouré de belles futaies, qui appartint d'abord aux Goheau, puis, après le milieu du XVIe siècle, aux De Compludo et aux Dastoudille, Espagnols établis à Nantes, et enfin passa par mariage aux De Bruc.

Continuant vers le Sud, on verra le gros village de la Cognardière, ancienne dépendance de Saint-Michel, trêve de Monnières, supprimée en 1790 et unie à la paroisse du Pallet. La seigneurie de la Cognardière appartint, aux XVe et XVIe siècles,

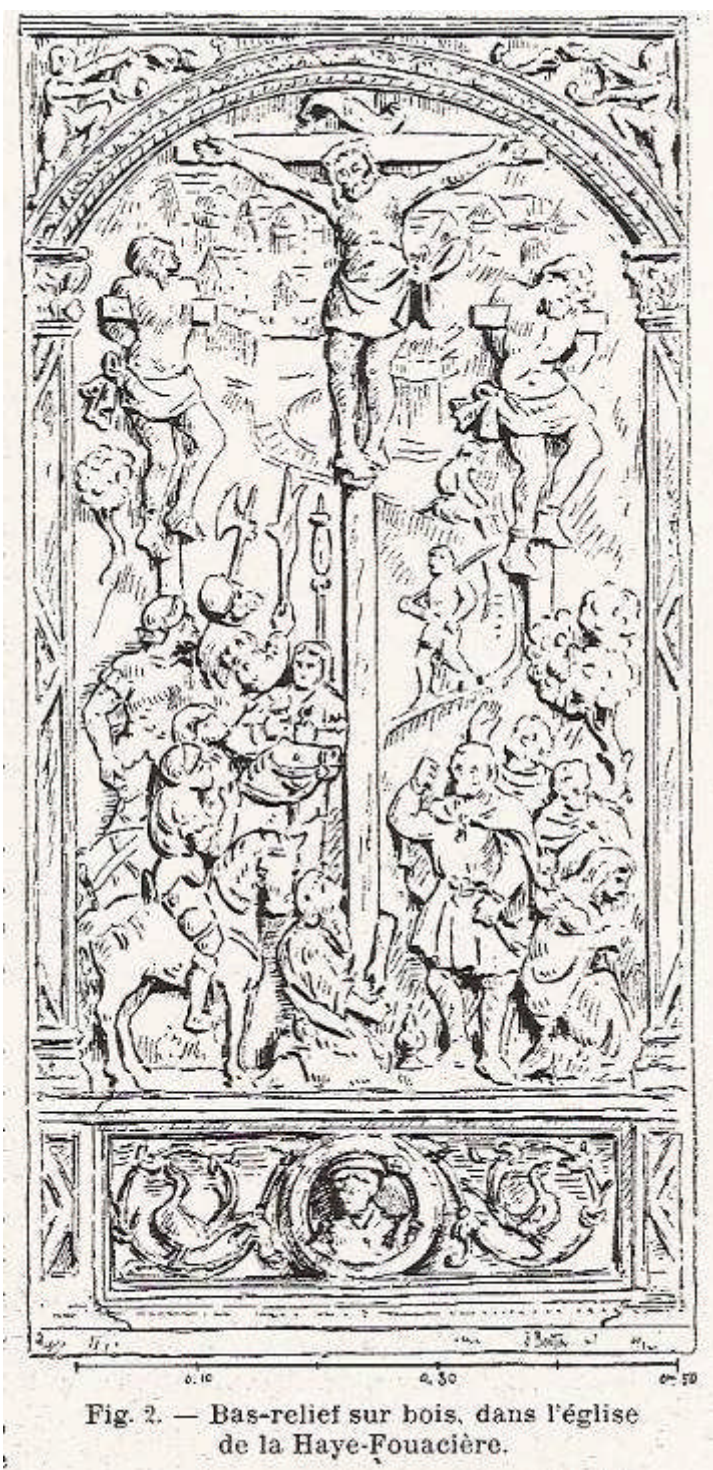


Fig. 2. — Bas-relief sur bois, dans l'église de la Haye-Fouacière.

aux De le Lande puis passa aux De Compludo, et devint en 1644 membre de la vicomté de la Jannière, aux Barrin. Il ne reste plus rien aujourd'hui de l'ancien manoir de la Cognardière, mentionné dans une déclaration de 1557, que l'on trouvera dans nos *Pièces Justificatives* (article *L'Hivernière*).

Un peu après la croix de pierre, élevée à l'entrée du chemin de la Cognardière, s'ouvrent à droite la route qui conduit au bourg de Monnières, en traversant la Sèvre sur le pont dit de Monnières, et, quelques pas plus loin, à gauche, la route de la Chapelle-Heulin. L'on voit au loin s'étagier sur le coteau qui domine la rive gauche de la Sèvre, les maisons du bourg de Monnières, et l'on se trouve au pied de vieilles murailles écroulées çà et là, longeant d'une part la route qui conduit au Pallet, et d'autre part celle de Monnières. C'est l'enclos du parc de la Galissonnière, qui ne conserve plus guère de son ancienne splendeur qu'un magnifique cèdre du Liban. Il renferme aujourd'hui des champs de labour et quelques taillis au-dessus desquels, dans un fond, à droite de la route du Pallet, surgissent aux yeux du voyageur les machicoulis et le chemin de ronde de la maîtresse tour du château de la Galissonnière.

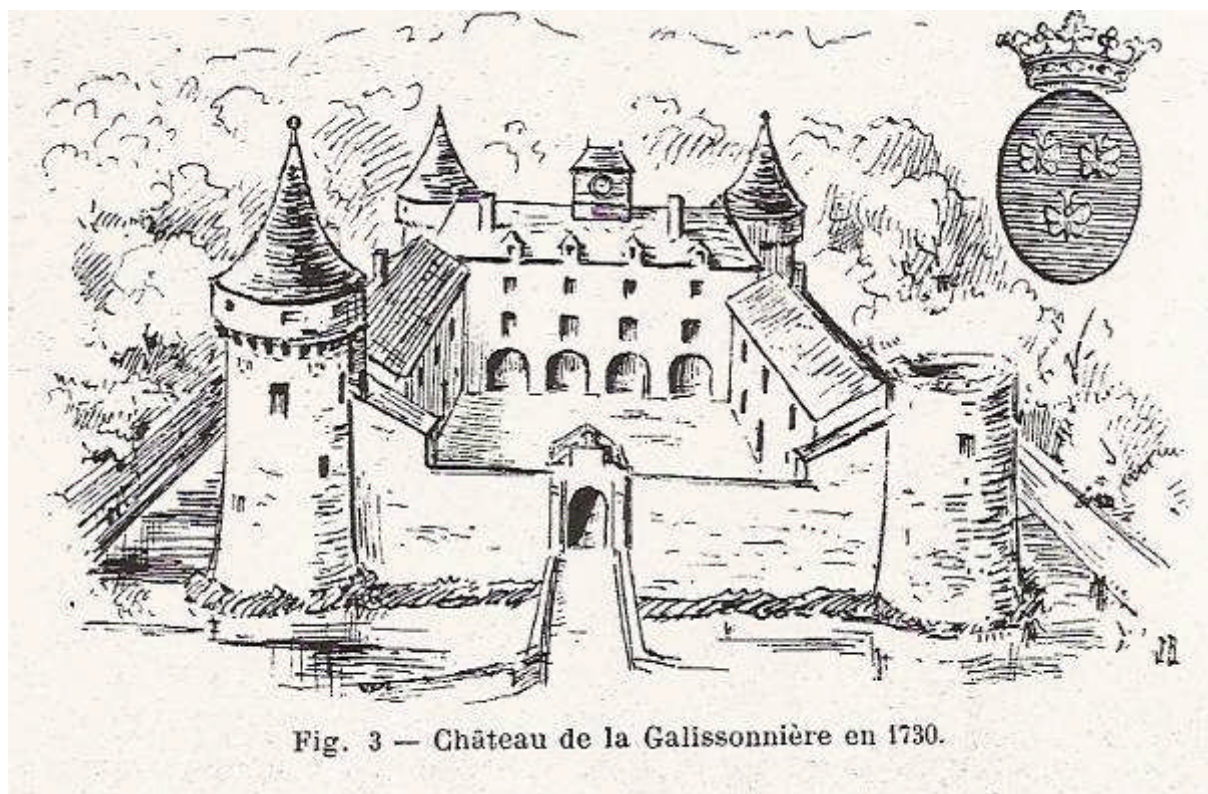
Ce château, appelé d'abord château de la Jannière, appartint, aux XIV^e et XV^e siècles, à la famille Goheau, puis à la famille Baye depuis 1434¹⁵ jusqu'en 1608. Il fut alors acquis par Jacques Barrin, seigneur de la Galissonnière (en Saint-Jean-de-Béré, près Châteaubriant). Le fils de ce seigneur, aussi nommé Jacques, fit ériger la Jannière en vicomté, au mois de janvier 1644, après y avoir joint diverses terres et seigneuries. Il y réussit encore beaucoup d'autres fiefs importants, notamment la châellenie du Pallet en 1652, et la seigneurie du Plessis-Guerry avec son annexe, la châellenie du Pémion-et-Châteauthébaud, en 1659, et fit ériger le tout en marquisat, en 1658 et 1650, sous le nom de marquisat de la Galissonnière. Aussi, le château de la Jannière, centre de cette grande agglomération féodale, s'appela-t'il désormais château de la Galissonnière¹⁶.

Ce château, aujourd'hui en partie démoli et en partie transformé en bâtiments de ferme, était, avant 1793, une vaste enceinte rectangulaire, entou-

¹⁵ Guillaume Goheau vendit la Jannière à Jean Baye, en 1434. En tout cas, Jean Baye tenait la Jannière au mois de décembre 1434, comme on le verra dans nos *Pièces Justificatives* Marquisat de la Galissonnière.

¹⁶ C'est au château de la Jannière que fut soigné le seigneur de la Courbejollière (en Saint-Lumine), du nom de Perrin, blessé sous les yeux du roi de Navarre, entre Monnières et Vallet, pendant les guerres de la Ligue. Voir une gravure sur acier de ce château en ruines dans le « *Guide pittoresque du voyageur en France* », Paris, Firmin-Didot, 1837, 6 vo). in-8 ; 1^{ère} route de Paris à Nantes, 6^e livraison: — et une belle lithographie dans le *Lycée Armoricaïn*, XI, 1828, page 116 ; — « *Grandes Seigneuries de Haute .Bretagne* », par M. le chanoine Guillotin de Corson, 1898-99, tome III: « *la Galissonnière, marquisat* », (*Et Société Archéologique de Nantes*, 1895).

rée de douves larges et profondes, et avec une tour à chaque angle : les deux tours qui flanquaient la façade d'entrée, regardant le Sud-Ouest, étaient de beaucoup les plus fortes. La grosse tour ronde qui s'élève encore à l'angle Ouest de l'entrée, avec galerie à machicoulis, constituait le donjon ou maîtresse tour ; elle peut dater du XVe siècle, mais a subi divers remaniements au XVIIe, et c'est à cette dernière époque que remonte la jolie cage d'escalier, cylindrique, en pierre blanche, coiffée d'une petite coupole, qui conduit à l'étage supérieur. Cette tour contient une belle salle voûtée, dont la clef de voûte est ornée d'une plaque aux armes des Barrin, *d'azur à trois papillons d'or*. La tour ronde qui lui répond, à l'autre angle de la même façade, semble avoir été ruinée anciennement, et n'avoir jamais été restaurée ; car, sur un petit dessin à la plume, en tête d'un acte de 1730, elle n'offre guère, comme aujourd'hui, que la moitié ou les deux tiers de sa hauteur normale, et paraît couverte d'un toit provisoire.



On entrait dans la cour intérieure par un porche couvert, auquel donnait accès un pont de pierre jeté sur le fossé, le tout sans doute du XVIIe siècle et remplaçant d'anciennes fortifications. Ce porche a été démoli depuis quelques années seulement.

Le dessin à la plume, de 1730, dont nous venons de parler, nous montre que le logis principal faisait face à l'entrée, au fond de la cour rectangulaire. Ce logis avait deux étages ; son rez-de-chaussée était orné d'un portique ou-

vert, composé d'arceaux cintrés ; au-dessus du toit s'élevait un petit beffroi ; une petite tour garnissait chacun de ses deux angles extérieurs, et le toit pointu de ces deux tours, flanquant la façade sur le jardin, est visible sur le dessin en question. Il ne reste plus rien aujourd'hui de ce logis principal, dans lequel les marquis de la Galissonnière avaient accumulé un riche mobilier ; on y admirait notamment une superbe tapisserie de cuir gaufré et doré¹⁷.

Les deux corps de logis latéraux, rejoignant ce corps du fond et touchant aux deux grosses tours d'entrée, ont été transformés en bâtiments de ferme ; on y a trouvé de grandes plaques de cheminée, aux armes des Barrin.

Nous savons qu'il y avait dans ce château une chapelle, sous le vocable de Sainte-Foi-et-Sainte-Marguerite ; mais nous ne pouvons indiquer avec certitude son emplacement, situé sans doute dans un des bâtiments latéraux.

La chapellenie en avait été fondée en 1656, par Jacques Barrin, vicomte de la Janinière, et se desservit d'abord à la chapelle du château, puis à l'autel Sainte-Marguerite de l'église paroissiale de Monnières.

Si l'on en croit une note ajoutée à « *l'Histoire de la Ville et du Comté de Nantes* » de l'abbé Travers, par M. Savagner, son éditeur (1836-1841, 3 vol. in-4", tome 1^{er}, page 491), la cour du château était ornée de deux canons, donnés par Louis XV, après 1756, aux héritiers de Roland-Michel Barrin, mar-

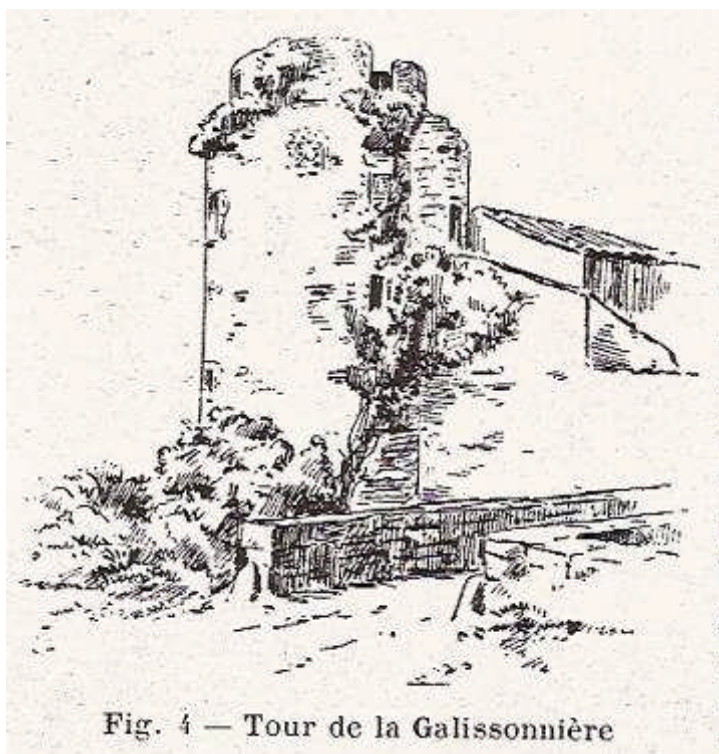


Fig. 4 — Tour de la Galissonnière

quis de la Galissonnière, en récompense de la grande bataille navale, gagnée par cet officier général sur la flotte anglaise, en vue du port de Mahon, et dont la conquête de l'île de Minorque fut l'heureuse suite.

Le château de la Galissonnière a été incendié au cours de la guerre qui ravagea la contrée, en 1793. Le 22 septembre 1793, après la bataille de Torfou, Canclaux se retirant de Clisson sur Nantes, fut attaqué près de ce châ-

¹⁷ La vente des meubles du château de la Galissonnière, confisqués comme biens d'émigrés, fut faite du 23 février au 9 mars 1793, veille du grand soulèvement de toute la contrée, par Constantin, commissaire du district de Clisson. Elle produisit 12 000 livres, somme très considérable, eu égard aux circonstances (*Archives de Nantes*, L 349: relation de Constantin).

teau, par les divisions de Bonchamp et de D'Elbée, soutenues par le corps de Lyrot qui campait à la Croix-Moriceau¹⁸.

Devant la façade d'entrée, s'étend une belle esplanade, soutenue par tin petit mur et dite la demi-lune, à cause de sa forme. Elle domine le parc qui couvrait la pente du coteau, jusqu'à la prairie du bord de la Sèvre, et qui n'est plus qu'un terrain rocailleux où poussent de maigres buissons ; cette partie du parc était appelée la Garenne. L'autre partie, située an-dessus du château, vers la route du Pallet, et transformée en taillis et terres de labour, renfermait probablement les jardins d'agrément et les potagers.

Le parc de la Galissonnière était en réputation vers le milieu du XVIIIe siècle. Roland-Michel Barrin, marquis de la Galissonnière, lieutenant-général des armées navales, passionné pour l'histoire naturelle et la botanique en particulier, et membre correspondant de l'Académie des Sciences, y avait apporté de ses lointains voyages et surtout du Canada dont il avait été gouverneur en 1747, un grand nombre d'arbres peu connus de son temps magnolias, tulipiers, sassafras, pins et chênes de plusieurs sortes, etc. Aussi son parc était-il devenu une des curiosités du comté Nantais : on y remarquait un des premiers magnolias plantés en France. Plusieurs de ces arbres qui s'étaient parfaitement acclimatés dans notre pays et qui avaient échappé aux dévastations de 1793, subsistèrent à la Galissonnière jusqu'en 1848. Cette année même, un groupe d'amateurs d'horticulture, venus de Nantes en promenade, y constata l'existence de nombreux arbres rares ; mais pressés par l'heure, les botanistes durent remettre à un autre jour le plaisir de les étudier et de les identifier. Lorsqu'ils revinrent quelque temps après, tous ces arbres venaient d'être abattus et gisaient à terre, déjà préparés pour le charpentier ou le marchand de bois à brûler ! Ils racontèrent leur déconvenue dans le bulletin de la *Société d'Horticulture de Nantes*¹⁹. Toutefois, le beau cèdre du Liban, qui étend encore ses rameaux dans le haut du parc et près de la route du Pallet, nous semble un dernier survivant des précieux végétaux exotiques, réunis jadis en ce lieu.

Reprenons la route du Pallet où nous l'avons laissée, c'est-à-dire à l'angle des vieilles murailles du parc de la Galissonnière.

Un peu avant de rencontrer, sur la droite, le chemin qui mène à la Sèvre, en passant par le village du Pé-de-Vignard²⁰, nous trouvons, du même côté de

¹⁸ Voir plus haut, page 9, et « *Histoire de la Vendée militaire* », par Créteineau-Joly, édit. in-8 en 5 vol., I, pages 277, 280.

¹⁹ Voir le *Bulletin de la Société Nantaise d'horticulture*, travaux de 1818; Nantes, Camille 1819, pages 131-146, « *Notice sur le magnolia de la Maillardièrre, 1731, et sur la culture du magnolia à Nantes* », par A. D. On y lit qu'un magnolia d'une espèce particulière fut planté à la Galissonnière, entre 1741 et 1749.

²⁰ Le mot pé entre dans le nom de plusieurs villages du Poitou et du comté Nantais.

la route, des champs plantés en vigne, et dits les Pierres-Levées, marque très probable qu'il a existé là un monument mégalithique, depuis longtemps disparu. Quelques pas plus loin, l'on trouve une croix de bois, plantée depuis une trentaine d'années, en souvenir d'une mission, et l'on aperçoit, sur la gauche, au milieu d'une vigne, le vieux bâtiment de l'Hermitage, siège d'un ancien prieuré qui appartenait aux dames Carmélites des Coëts, près de Nantes. L'on traverse alors le gros village de Saint-Michel, jadis *trêve* de Monnières, avec vicaire résidant, mais réunie depuis 1790 à la paroisse du Pallet.

La chapelle Saint-Michel, incendiée pendant la guerre de 1793, a été restaurée au commencement du XIXe siècle, et considérablement agrandie en 1811. Le *Bulletin* de la Société Archéologique de Nantes, tome 1^{er}, page 38, rendant compte de la séance du 19 novembre 1815, porte « *On a démoli la chapelle Saint-Michel, paroisse du Pallet, et on en a retiré une statue de la Sainte-Trinité, du XVIe siècle, sans intérêt* »

Dans cette chapelle qui n'offre rien de remarquable, le clergé du Pallet, il y a une cinquantaine d'années, célébrait une Messe chaque dimanche. Depuis lors, on n'y célèbre plus que des Messes de mariage et d'enterrement, pour les habitants du territoire de cette ancienne *trêve*, qui sont encore fort attachés à leur chapelle, et ont énergiquement protesté lorsque, vers 1850, il a été question de la fermer. D'ailleurs, le cimetière dans lequel ils font toujours inhumer leurs défunts, et qui touche à cette chapelle, y rend nécessaire la continuation du culte. A la fin du XVIIIe siècle, la « *trêve de Saint-Michel, près la ville du Palet* » avait pour vicaire desservant l'un des deux vicaires de Monnières ; dans l'église, entourée du cimetière, on célébrait, sauf les quatre grandes fêtes de l'année, le service paroissial, des mariages et des enterrements. Les dames des Coëts en étaient les fondatrices²¹.

Un demi-quart de lieue environ au-delà de Saint-Michel, le voyageur,

Dans la paroisse du Pallet, on trouve le Pé-de-Vignard, le Pé-de-Saivre ; dans celle de Saint-Viau, près de Paimboeuf, le manoir du Pé-au-Midi ; en Poitou, le Pé, etc. On écrit quelquefois à tort : *pay* ; mais la forme *pé* est constante dans les anciens textes.

Ce mot qui désigne toujours une hauteur, un sommet, un coteau, semble appartenir au dialecte poitevin, et provenir du latin *podium*. Nous lisons, en effet, dans le Glossaire de Du Cange, que *podium* a donné *pec*, dans l'Ile-de-France et le Vexin ; *pou*, *peu*, dans la Normandie ; *poy*, *puy*, *puey*, *puyeo*, *puech*, dans les provinces du centre et du midi. Dans un aveu de la Mercredière (en la Haie-Fouacière), de 1397, le village du Pé-de-Saivre est appelé, par exception, le *Pui-de-Saivre*. Nous devons ajouter, pour être complet, que le mot latin *palus*, pieu, a donné dans certains dialectes : *peh peu*, *p.i* Ces formes nous sont fournies par des textes antérieurs au XIVe siècle. Voir le « *Dict. de l'anc. langue franç.* », par M. Godefroi, et le « *Dict de la langue franç.* », par Littré, au mot *pieu*.

²¹ Voir « *L'Etat du diocèse de Nantes en 1790* », par M. l'abbé Grégoire ; Nantes. V. Forest et E. Grimaud, 1882, 1 vol. in-8 de 272 pages, plus 88 pages et 1 carte pour le « *Monasticon Nantais* » (Extrait du *Bulletin* de la Société Archéologique de Nantes, 1881).

après avoir traversé un hameau de deux ou trois maisons, dit le Ruisseau, entre dans le bourg du Pallet. L'orthographe actuelle de ce nom est moderne ; car sur les anciens aveux jusqu'au XVII^e siècle, on lit toujours *Pallez*, *Palez*, quelquefois *Paletz* ; depuis le XVIII^e siècle, *Palet*. La forme *Pallet* est seulement du XIX^e siècle.

Le groupe de maisons qui se présente tout d'abord, jusqu'à la place de l'église paroissiale, s'appelle le Petit-Pallet ; c'est un village à part, réuni depuis 1856 au bourg du Pallet, mais qui, jusqu'alors en était nettement séparé. Il appartenait même, avant 1790, à la trêve de Saint-Michel, et dépendait ainsi de la paroisse de Monnières.

Ogée, dans son « *Dictionnaire de Bretagne* », trop souvent cité, nous dit que le Pallet était jadis une petite ville murée. Il cite une pièce des archives, aujourd'hui détruites, du marquisat de Fromenteau (en Vallet) dont la châellenie du Pallet faisait partie au XVIII^e siècle, et d'après laquelle la ville et le château du Pallet aurait été saccagés et ruinés en 1420, par l'armée des seigneurs Bretons, se dirigeant sur Châteauceaux. Le but de cette expédition était de rendre à la liberté le duc Jean traitreusement surpris par les Penthievre, près du Loroux, et traîné de prison en prison, avec d'indignes traitements. Cette assertion d'Ogée a été souvent répétée : nous ne pouvons en contrôler l'exactitude ; mais nous avouons qu'elle n'offre rien d'in vraisemblable. Les archives de la Chambre des Comptes de Bretagne nous fournissent, en effet, un aveu de la châellenie du Pallet, de 1533, où nous lisons « ... le chasteau et emplacement d'icelui lieu du Paletz, qui aultrefois fut abattu par le temps des guerres qui ont esté audit pais et duché de Bretagne... »

Le Pallet, dans le haut moyen-âge, était un lieu d'une grande importance, par sa situation à l'entrée de la Bretagne, et la garde dut en être confiée par les ducs, aux Xe et XI^e siècles, à des seigneurs d'une fidélité et d'une valeur éprouvées. Outre son château, cette petite ville, si l'on en croit d'anciennes traditions dont le « *Dictionnaire* » d'Ogée se fait l'écho, comprenait un hôpital, des halles et un monastère de religieux, sans doute le prieuré Bénédictin de Saint-Etienne dont nous parlerons plus loin. Et, en effet, des aveux du Pallet, de 1468 et 1551, mentionnent la « *halle du Paletz* », très probablement le même bâtiment appelé « *la cohue du Palet* » dans un aveu de 1743. Quant à l'hôpital, c'était la maladrerie des chevaliers de Saint-Jean, logis près de la chapelle Saint-Jean dont nous parlerons aussi plus loin, nommé la Maladrerie²².

Le Pallet vint à tomber dans une telle décadence, peut-être à partir de

²² Voir « *L'assistance publique dans le Comté Nantais avant 1789* », par M. Léon Maître, Nantes, 1880, p. 159 ; — « *Les Templiers et les Hospitaliers en Bretagne* », par M. le chanoine Guillotin de Corson (Nantes, Durand, 1902, 1 vol. in-8^e), p. 183.

1420 ou depuis quelque évènement sinistre peu connu, que l'on disait par dérision, au XVIII^e siècle : *la treizaine du Pallet*, comme si le bourg n'eût plus compté que treize maisons. Il ne se composait plus alors, en effet, que d'un petit groupe de masures, au pied de l'ancien château, lui-même situé sur le coteau dominant la rivière de *Saint-Guaise*, dite aujourd'hui la *Sanguèze*. Pour désigner ce cours d'eau, affluent de le Sèvre, les anciens aveux présentent constamment les formes *Saint-Guaise* et *Saint-Guèze* : les gens du pays disent toujours *Sanguèze*. Quant à la forme *Sanguèze* qui a prévalu, nous l'avons rencontrée dans un aveu de 1743²³.

La « *ville et paroisse* » du Pallet n'était formée que de ce misérable bourg : la paroisse de Monnières l'enserrait de toutes parts, et ne lui laissait qu'un territoire fort restreint²⁴. Cet ancien état de choses semble bien indiquer que le Pallet a été, dans le moyen-âge, une ville, c'est-à-dire une agglomération entourée de murs, n'ayant pour circonscription paroissiale que celle comprise dans son enceinte. Nous trouvons d'ailleurs, en Bretagne, plusieurs autres petites villes, anciennement murées et ne formant aussi que de très petites paroisses pour ne pas sortir de notre région, nous citerons seulement Paimboeuf, Châteaubriant, la Roche-Bernard, Rochefort et Clisson. Les habitants du Pallet gardent précieusement la tradition de l'antique puissance de leur bourg, qu'ils ne manquent jamais d'appeler, avec une certaine emphase la ville du Pallet. L'expression d'ailleurs est ancienne et se trouve dans tous les aveux de cette châtellenie, au moins depuis celui de 1533 ; et un aveu d'avril 1648, rendu à Jacques Barrin, vicomte de la Jannière, est passé devant les notaires du marquisat de Goulaine, « *en la ville du Palletz* ».

On lit dans le « *Dictionnaire* » d'Ogée qu'en 1066, Americus, abbé de Vertou, obtint du duc Conan II que les terres de la seigneurie du Pallet qui venaient d'être plantées en vigne, payassent la dîme du vin à son monastère, comme elles lui payaient déjà celle du grain. Ogée doit toujours être contrôlé. Or, cette charte de Conan II à l'abbé de Vertou, qui se trouve à l'état de copie dans la collection des Blancs-Manteaux²⁵ (cod. 41, pag. 959), a été citée par l'abbé Tresvaux, dans son « *Eglise de Bretagne* » (Paris, 1839), et par M. Hauréau, au tome XIV du « *Gallia Christiania* » (colonne 845) ; mais ni D. Lobineau, ni D. Morice, ni l'abbé Travers n'en disent rien. Nous n'osons donc nous

²³ Saint Vaise ou Saint Guaise décéda à Saintes vers l'an 500 ; on le fête le 16 avril. Comme il est assez étrange de voir un cours d'eau porter un nom de saint, il est possible que la forme Saint-Guaise, Saint-Guèze, ne soit que la corruption populaire d'un nom plus ancien et aujourd'hui inconnu

²⁴ « *La ville si paroisse du Pallet, environnée de toutes parts de la paroisse de Monnières* » lisons-nous dans l'aveu de Marc-Achille Barrin, seigneur du Pallet, 1743, aux Archives de Nantes.

²⁵ Bibliothèque de la rue Richelieu, à Paris : département des manuscrits.

prononcer sur son authenticité.

L'abbé Travers, dans son « *Histoire de Nantes* » (I, pp. 244-245), fait allusion à des lettres du roi Louis VI le Gros à l'évêque de Nantes, Brice, confirmant, en 1123, l'église de Nantes dans ses possessions, parmi lesquelles le Pallet est mentionné.

Il estime que ces lettres de Louis VI sont fausses et apocryphes, parce que ce prince n'avait aucun droit sur les églises de Bretagne, pays dont le souverain était alors le duc Conan III. Cependant, elles sont authentiques²⁶, l'évêque de Nantes ayant maladroitement fourni au roi de France un prétexte, saisi avec empressement, de s'immiscer indûment dans les affaires de Bretagne²⁷.

L'abbé de Saint-Jouin-de-Marnes (dans le Mirebalais, en Poitou), présentait la cure du Pallet et le prieuré de Saint-Etienne, mais les remit, en 1774, à l'évêque diocésain.

Dans un pouillé manuscrit de 1677²⁸, la paroisse est dite : « *Saint-Vincent-les-Paletz* », c'est-à-dire, à côté du Pallet, comme pour signifier que l'église, sous le vocable de Saint Vincent, était à côté de l'ancienne petite ville ; et, en effet, cette église était placée dans le vieux château, sur la limite du bourg. M. Léon Maitre, dans sa « *Géographie historique du comté Nantais* » (tome II, page XLVI), nous dit que cette paroisse paraît avoir d'abord compris tout le territoire de celle de Vallet, et que le prieuré de Saint-Etienne, sur la route de Vallet, en fut sans doute la première église ; car le vocable de Saint Etienne remonte aux origines, et celui de Saint Vincent indique en général l'époque mérovingienne.

A la fin du XVIII^e siècle²⁹, la population du Pallet n'était que de 194 communiant ; le revenu de la cure se montait à 350 livres, plus les dîmes, consistant en 3 barriques de vin et 24 boisseaux de grain. Le recteur titulaire était, depuis 1789, un certain Jules Le Prestre qui prêta le serment schismatique. Il y avait un chapelain, Guillaume Thomas, ancien recteur du lieu. On y trouvait deux chapelles celle de Sainte-Anne, appuyée contre l'église, et celle de Saint-Jean dont le chapelain confessait ; enfin, une chapelle prieurale, Saint-Etienne, « *dans la ville* » ; et, en outre, plusieurs chapellenies. L'église était réputée « *bizarre et très antique* » ; le chœur et une chapelle, sans doute celle de Sainte-Anne, passaient pour remonter « *au XI^e ou XII^e siècle* » ; la nef

²⁶ L'on en trouvera le texte dans D. Lobineau, « *Hist. de Bret.* », II, col. 277-278 ; et dans D. Morice, « *Hist. de Bret.* », *Preuves*, I, col. 547-548.

²⁷ D. Lobineau, I, p. 129.

²⁸ Ce pouillé ou liste générale des bénéfices, du diocèse de Nantes, rédigé sous l'épiscopat de Mgr Gilles de Beauvau, a fait partie de la bibliothèque de M. Armand Guéraud, l'éditeur de la *Revue des provinces de l'Ouest*.

²⁹ « *Etat du diocèse en 1790* ».

était d'époque postérieure. Le cimetière était près de l'église, sur les ruines du château.

En 1790, le Pallet fut considérablement agrandi, en tant que paroisse, par l'adjonction de tout le territoire de Saint-Michel, trêve de Monnières ; mais jusque vers 1850, le bourg ne prit pas beaucoup d'extension. Il était toujours réduit à un groupe de maisons, près de la rivière de *Saint-Guaise*, et séparé par plusieurs champs, du village du Petit-Pallet. La vieille église paroissiale était située tout à l'extrémité du bourg, et la chapelle romane, dite de Sainte-Anne, certainement ancienne chapelle du château, y était jointe, à l'Est, et lui servait de dépendance. Elle avait été, comme presque toutes les églises du pays, incendiée en 1793 et restaurée ensuite tant bien que mal. En 1852, elle menaçait ruine et fut démolie, sauf la chapelle romane de Sainte-Anne qui subsiste toujours ; et, au lieu de la reconstruire au même endroit, on décida de placer le nouvel édifice dans un champ, entre le bourg du Pallet et le village du Petit-Pallet qui se trouvèrent bientôt unis. En effet, les alentours d'une église de paroisse ont, à la campagne, une grande importance commerciale, grâce à l'affluence des fidèles se rendant aux offices, et ne manquent jamais d'être rapidement garnis de bâtiments, auberges et boutiques. C'est ainsi que le Pallet est devenu, depuis 1852, un assez gros bourg. Il est constitué par la route de Nantes à Clisson, bordée de maisons depuis le Petit-Pallet jusqu'un peu au-dessus du passage de la rivière de Saint-Guaise. L'ancien bourg, débris de la ville du moyen-âge et amas de quelques vieilles maisons, se trouve placé vers l'extrémité Sud-Est du nouveau, sur la gauche, et non loin de la même rivière ; il commence à l'embranchement du chemin de Vallet.

A la sortie du Pallet, on remarque, à gauche, la vieille chapelle romane de Sainte-Anne ; c'est certainement, comme nous l'avons dit, l'ancienne chapelle du château, et aussi un reste de l'ancienne église du Pallet, rebâtie depuis au même endroit, dans le cours du moyen-âge, et au chevet de laquelle la chapelle était jointe. La situation de l'ancienne église du Pallet, à l'écart du bourg et tout près des ruines du donjon, porte bien à croire, en effet, qu'elle fut, à l'origine, une dépendance du château. C'est cette église qui, démolie en 1852, a été reconstruite ailleurs.

La chapelle Sainte-Anne, orientée au N.-E., se compose d'une petite travée et d'une abside voûtée en cul-de-four. Elle est éclairée par une étroite fenêtre, amortie en plein cintre et fortement ébrasée. Contre les murs de son abside sont appliqués deux contreforts, en forme de bandeaux plats, terminés par le haut en talus. Elle peut être attribuée au XII^e siècle ; mais il n'y reste aucune moulure ni sculpture qui nous permette d'en préciser la date. Deux gros contreforts triangulaires soutiennent encore l'abside ils sont mo-

dermes. Cette chapelle mesure, hors œuvre et dans son ensemble, 8 m 80 de long. Près de la porte d'entrée, le pavage intérieur est formé par une pierre tombale d'un chapelain de Saint-Jean-des-Goheaux (dont nous allons parler plus bas), avec la date 168. ; mais dont la légende, usée par le frottement des pieds, ne peut plus guère se lire. La chapelle Sainte-Anne nous paraît, en somme, avoir été l'abside d'une chapelle romane, dépendance du château, transformée ensuite et remplacée par l'église qui a disparu de ce lieu en 1852.



Fig. 5 — Vue de la chapelle Sainte-Anne, au Pallet

Cette dernière se composait d'une nef et d'un bas-côté, séparés par un mur percé de quatre baies en arc brisé. Il paraît que l'ensemble de la nef était de style roman, et que tout l'édifice présentait des traces de reprises et de changements postérieurs. La chapelle Sainte-Anne faisait saillie sur le chevet plat, au bout du bas-côté. La nef mesurait, dans œuvre, 21 mètres de longueur, du portail au grand autel ; nef et bas-côté avaient 14 mètres de largeur.

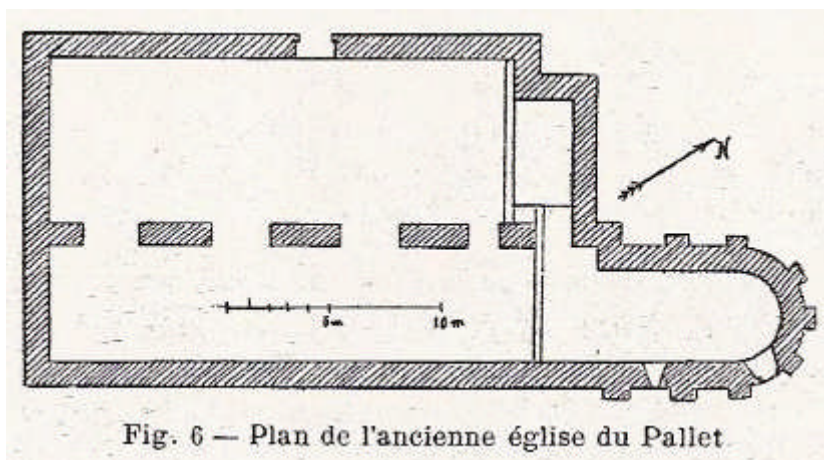


Fig. 6 — Plan de l'ancienne église du Pallet

A quelques pas derrière la chapelle Sainte-Anne, se voient les murs du donjon du Pallet, carré légèrement irrégulier assez bien conservé, mais sur une faible partie de son élévation. La hauteur actuelle de ses murs atteint 6, 20 m sur le côté Ouest, partie la mieux conservée, regardant un petit jardin ; 2, 75 m seulement vers la place de l'ancienne église. Il mesure, hors œuvre, 17 et 18 mètres de longueur sur chaque face ; dans oeuvre, 12, 40 m de l'Est à l'Ouest, et 13,20 m du Nord au Sud. Les murs ont, à hauteur d'homme, 3 mètres environ d'épaisseur, avec léger renforcement aux angles, au moins aux angles qui regardent la route. Leur parement est fort soigné et fait de pierres de schiste de petit modèle ; ils sont composés intérieurement d'un blocage noyé dans un mortier d'une dureté extraordinaire. Il n'y a pas de traces de contreforts les petites dimensions de l'édifice ne les rendaient pas nécessaires.

Ce donjon, dont l'angle S.-E. n'est éloigné que de 5,80 m de la chapelle Sainte-Anne, peut fort bien avoir été élevé par Daniel, seigneur du Pallet vers 1080 : il a l'apparence d'une construction du XI^e siècle, autant que l'on peut se prononcer aujourd'hui. Son enceinte a servi de cimetière avant 1789 et jusqu'aux environs de 1840, à en juger par la date de plusieurs des sépultures qui s'y trouvent abandonnées au milieu de buissons épais. Quant au cimetière actuel du Pallet, il occupe le penchant du coteau, au-dessous de la chapelle Sainte-Anne qui fait partie de son enclos.

Les restes du donjon se trouvent à mi-côte d'une butte assez élevée, naturelle en grande partie, dont l'autre pente, abrupte et couverte de vignes et de taillis, domine la rivière de Saint-Guaise, coupée, en cet endroit, par la chaussée d'un vieux moulin. Sur cette butte, au sommet de laquelle a été planté un beau calvaire de bois, dans le milieu du XIX^e siècle, devaient se trouver les divers bâtiments composant le château du Pallet. Il n'en reste plus rien aujourd'hui, et ils ont dû être ruinés très anciennement, peut-être en 1420 ; seule, la base du donjon a subsisté, grâce au mortier indestructible de ses murailles. Dans l'un des gradins inférieurs du socle du calvaire, on a encastré une pierre tombale provenant sans doute de l'ancienne église, et sur laquelle on lit, au-dessous d'une petite croix, l'inscription suivante, gravée en lettres capitales :

Cy gist le corps de Missire Jan Rouz, prestre chapelain de Saint Jan, décédé au Palet le 7 de mai 1733. Priés Dieu pour le r. de son ame.

Chacun des mots est séparé par un losange. Nous allons parler de la chapelle que desservait ce prêtre.

L'emplacement du château, c'est-à-dire la butte, les restes du donjon et l'esplanade 8U devant, a toujours continué d'être le centre et le siège de la châtellenie du Pallet et le domaine propre des seigneurs du lieu, ainsi qu'il est formellement marqué dans tous les aveux de cette châtellenie qui nous ont été conservés.

Après avoir examiné la chapelle romane, dite de Sainte-Anne, et les ruines du donjon du Pallet ; après avoir gravi la butte du calvaire, d'où la vue s'étend de tous côtés sur un pays couvert de bocages et de vignes, et traversé par les sinuosités de la Sèvre et de la rivière de Saint-Guaise; le voyageur devra entrer dans le vieux bourg du Pallet, par un petit chemin s'ouvrant au Nord de l'esplanade du château et à l'angle du donjon. Il y remarquera de pittoresques maisons dont plusieurs ombragées de vieux figuiers, et rencontrera bientôt un autre chemin descendant à la *Saint-Guaise* et contournant la butte du calvaire. Au côté gauche de ce chemin, se trouve la chapelle Saint-Jean, ou Saint-Jean-des-Goheaux, du nom d'une famille de la chevalerie nantaise, qui y possédait un enfeu au XIVe siècle.

Dans l'« *Etat du diocèse de Nantes en 1790* », par M. l'abbé Grégoire, nous lisons que cette chapelle était réputée « *de style ogival du XIVe siècle* », ; le chœur s'appelait Notre-Dame-des-Goheaux; la nef était sous le vocable de Saint-Jean. Il y avait deux autels dans cette nef : Saint-Jean et Sainte-Catherine.

D'abord bénéfice de l'ordre du Temple, puis de Saint-Jean de Jérusalem, la chapelle Saint-Jean comprend deux corps de bâtiment. Le plus ancien est un rectangle à chevet plat (le « chœur »), qui paraît non du XIVe siècle, mais de la fin du XVe, couvert d'une belle charpente naviculaire en carène renversée, de la fin du XVIe siècle, supportant un toit d'ardoises. Le maître-autel s'appuie contre le chevet, et dans la muraille voisine, à droite, se remarque une crédence en arc brisé, de la fin du XVe siècle. Au-dessus de l'autel, s'ouvre une large et haute fenêtre en arc brisé, mais dont la moulure a été refaite de nos jours. Dans l'épaisseur du mur latéral de gauche, a été pratiqué un enfeu, surmonté d'un arceau : ce genre d'enfeu est appelé *lape* ou *labe*, en Basse-Bretagne, surtout dans la région de Saint-Brieuc et de Tréguier.

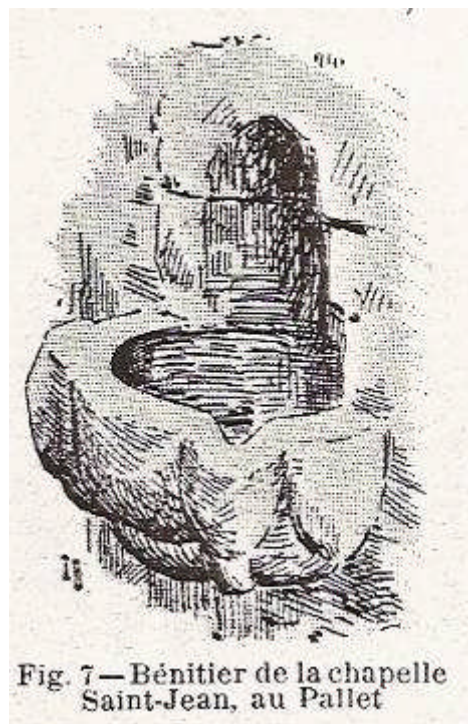


Fig. 7 — Bénitier de la chapelle Saint-Jean, au Pallet

Sur la façade de ce bâtiment dont l'entrée est formée par une large et haute baie en arc brisé, a été appuyé un avant-corps sans style, couvert en

tuiles, reconstruit tout au moins à une époque peu ancienne ; c'est la « nef » de l'« *Etat du diocèse en 1790* ». Contre chacun des murs latéraux de l'avant-corps est placé un autel (les autels Saint-Jean et Sainte-Catherine), au-dessous d'une petite fenêtre cintrée. Un petit campanile carré, dépouillé aujourd'hui de sa cloche, s'élève au-dessus de la porte d'entrée, et couronne le pignon de la façade. Le bénitier, en forme de coupe arrondie, munie d'anses, encastré dans la muraille, à droite de la porte, a été reconnu par M. Léon Maître, archiviste de Nantes, pour un ancien vase de pierre, probablement gallo-romain et qui a pu servir de mesure.

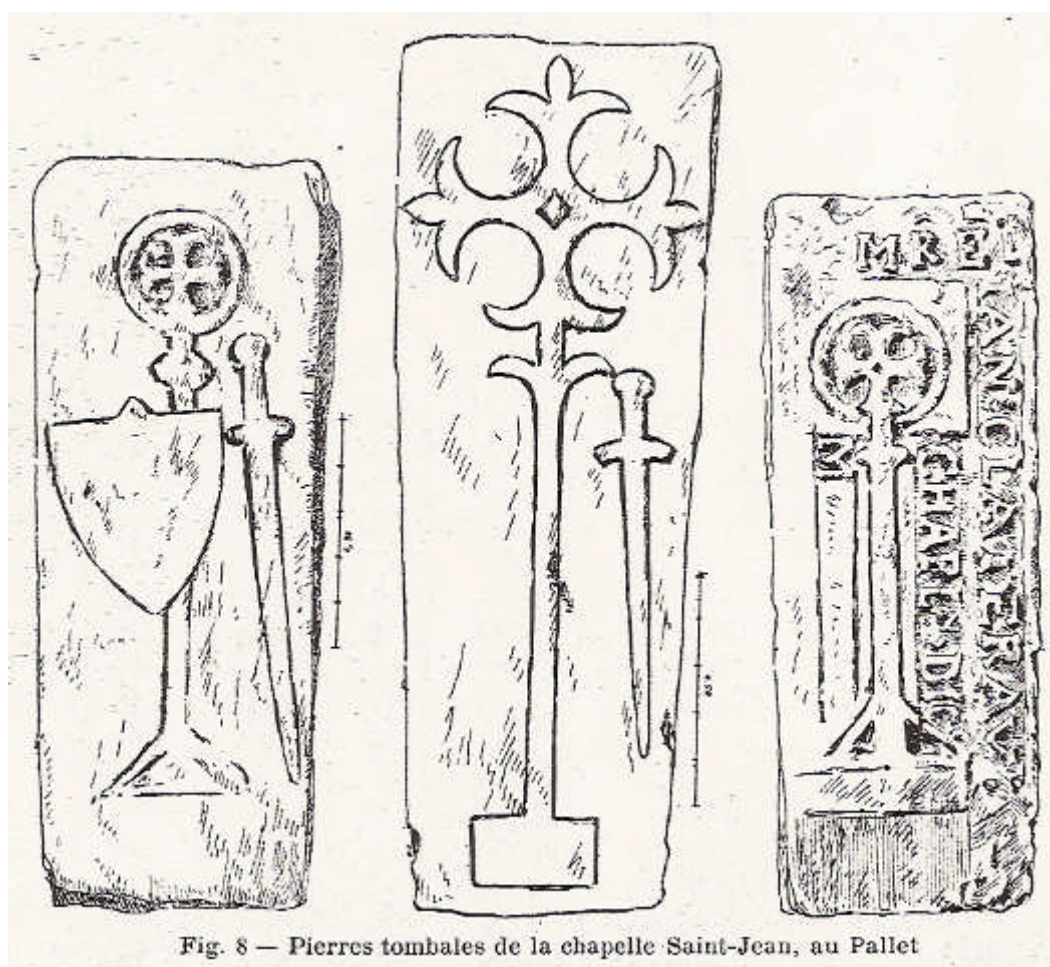


Fig. 8 — Pierres tombales de la chapelle Saint-Jean, au Pallet

La chapelle Saint-Jean renferme trois pierres tombales de Templiers, en granit. La première et la plus intéressante présente une gravure en creux, reproduisant l'*abacus*, bâton garni d'un piédouche et surmonté d'une croix ancrée, inscrite dans un cercle, insigne de l'ordre du Temple ; et, à côté, un petit bouclier triangulaire et une épée, la pointe en bas, du modèle du XIII^e siècle. La seconde offre une croix ancrée, sans cercle, sur un support à piédouche massif et rectangulaire, et, à côté, une épée du même style, également la

pointe en bas. La troisième porte aussi la croix ancrée dans un cercle et sur un long support ; mais elle a servi à couvrir la sépulture d'un chapelain, probablement du XXVIII^e siècle, **Missire Jan Claterau, chapelain d'icy**, d'après l'inscription sans date, qui y a été sculptée en relief, à l'endroit où se trouvait l'épée du chevalier du Temple.

De plus, la table d'un des deux autels latéraux de l'avant-corps, est faite d'une pierre tombale de Templier, dont l'*abacus* est très reconnaissable.

L'objet le plus précieux de cette chapelle et qui mérite surtout l'attention du voyageur, est une superbe pierre tombale du XIV^e siècle, monument d'un grand intérêt pour l'étude du costume, à cette époque. C'est une grande dalle de pierre calcaire, assez tendre, sur laquelle on a gravé en creux deux effigies : d'abord celle d'un chevalier nommé Guillaume Guoheau qui, comme nous l'avons dit plus haut (page 10), devait être un seigneur de la Jannière, en Monnières. Guillaume Guoheau ou Goheau est représenté couvert de son haubert de mailles, avec pièces de fer aux avant-bras et aux coudes seulement ; les jambes et les pieds dans de simples chausses de mailles. Par dessus le haubert, il est revêtu d'une cotte sans manches descendant jusqu'aux genoux, la cotte d'armes, brodée à ses armes. Il est tête nue, les mains jointes, un petit chien à ses pieds, à son côté une épée longue et étroite.



Fig. 9 — Pierre tombale de la chapelle Saint-Jean, au Pallet

Son ceinturon est placé au-dessous des hanches ; ses éperons sont pointus, sans molettes. Près de lui, sa femme, en costume de cérémonie. Aux deux coins supérieurs de la tombe, deux anges, au milieu des ornements gothiques de l'encadrement, agitent des encensoirs.

Deux petits écus triangulaires armoriés accompagnent les effigies, savoir : pour le chevalier, *une fasce accompagnée de trois trèfles, deux en haut et un en bas* ; et pour sa femme, *une bande bordée*. L'écu de cette dernière qui, sur l'inscription, est simplement nommée *Isabeau*, n'a pas été identifié ; on a dit qu'il appartenait aux Quatrebarbe, maison d'Anjou bien connue ; mais nous n'en sommes nullement assuré, surtout ne connaissant pas les émaux de ces deux écussons.

L'inscription gravée, en grande capitale gothique, sur les bords de la pierre, avec les dates 1310 et 1336, est ainsi conçue :

**Ci giest Guillaume Guoheau feu qui trepassa le mercredi en p[uy]s la mekareme lan mil treys cens et dy
ux et Hisabea sa fame qui trepassa lan mil tray cens et trente et se..
Priez pour lerne deux. Pater noster. Ave Maria.**

Nous ferons remarquer, dans ce texte, la forme *giest* pour *gist*, la forme poitevine *Hisabea* pour *Hisabeau* ; et *lerne*, au lieu de la forme plus usitée *l'arme* (de *anima*, âme). Nous voyons aussi que les Goheau, comme beaucoup d'autres maisons, ont changé d'armes : au XIV^e siècle, ils portent *une fasce et trois trèfles* ; et au XV^e, *de gueules aux trois casques de profil d'argent* (Réformation de la noblesse ; arrêt de 1670).

L'on pourra consulter sur les Goheau la « *Bio-Bibliographie bretonne* » de M. de Kerviler. Cette maison a possédé non seulement l'importante seigneurie de la Jannièrre jusqu'en 1434, mais aussi, vers la même époque, les seigneuries de la Sebinièrre, près du Pallet, de l'Hivernière (jusqu'au XV^e siècle), de la Maillardière, en Vertou, et d'autres domaines dans la région. Les « *Lettres de Jean V* » publiées par M. René Blanchard, sous les auspices de la Société des Bibliophiles Bretons, nous apprennent que, le 27 mai 1418, Thébaud Goheau reçut du duc la terre de Bois-Benoist, en Bouaye ; et que, le 15 avril 1419, Guillaume Goheau, écuyer, rnaire d'hôtel de la duchesse, fut gratifié par cette princesse d'une robe fourrée. Pierre Goheau, lisons-nous dans les *Preuves* de D. Morice (III, colonne 120), fut l'un des gentilshommes commis à la garde du château de Clisson, en 1464, sous le commandement d'Eonnet Sauvage, seigneur du Plessis-Guerry. Dans un aveu du 29 avril 1648, rendu à Jacques Barrin, vicomte de la Jannièrre, à cause de sa seigneurie de la Lussonnière, en la Chapelle-Heulin, il est question du « Sr de la Brouardière Gohueau³⁰ ». Or, la Brouardière est un village sur le chemin de

³⁰ Dans les aveux de la châtellenie du Pallet, de 1533 et 1550, il est question de

Saint- Michel à Vallet, non loin du Pallet. De nos jours encore, une petite prairie, assez voisine du Pallet, se nomme le *pré Goheau*, et le chemin qui y conduit, descendant de Saint-Michel à la Sèvre, s'appelle *le chemin des Goheaux*.

Cette belle pierre, jadis couchée à terre, à l'entrée du bâtiment d'avant-corps, a été, vers 1870, relevée contre la muraille qui la touchait. On s'aperçut alors que le sol qu'elle couvrait avait été fouillé et, en tout cas, ne contenait plus de restes humains ni de débris d'aucune sorte. Si elle était alors dans sa place primitive, ce que nous ignorons, il faut en conclure que la chapelle est divisée en deux corps depuis une époque reculée et bien antérieure à la construction de la partie principale d'aujourd'hui, qui ne remonte qu'à la fin du XVe siècle. D'ailleurs, deux des pierres tombales de Templiers, que nous avons décrites, se trouvaient aussi couchées dans l'avant-corps, lorsqu'elles furent relevées contre la muraille voisine. Peut-être la chapelle ne comprenait-elle, jusqu'à la fin du XVe siècle, qu'un unique bâtiment dont faisait partie cet avant-corps qui, par les remaniements qu'il a subis, paraît aujourd'hui assez peu ancien.

En 1884, des tranchées furent pratiquées dans la chapelle Saint-Jean, et montrèrent que tout le sol en avait été fouillé et remué, sans doute vers 1797 et par des chercheurs de trésors. Parmi quantité d'ossements humains dispersés et de débris de poteries funéraires, ayant contenu des charbons, selon l'ancien usage, on rencontra deux lampes en terre cuite, fort grossières et du haut moyen-âge, et, devant le maître-autel, un cercueil de plomb, peu ancien, dont le couvercle avait été enfoncé.

Dans un coin de cette chapelle, a été déposé, il y a quelques années, un cercueil mérovingien monolithe, trouvé sur la place de la nouvelle église de Saint-Père-en-Retz ; et dans une niche, sur une console, près d'un des autels latéraux, on a placé un morceau de statue, qui provient de l'ancienne chapelle de Bon-Secours, dans l'île Feydeau, à Nantes.

Le *Rôle des taxes payées par les ecclésiastiques en 1789* (Archives de Nantes) nous apprend que, le 22 décembre 1666, le service de la chapelle Saint-Jean-des-Goheaux a été transféré, on ne dit point pour quelle cause, dans la chapelle du manoir de l'Hivernière. Cependant, en 1790, la chapelle Saint-Jean n'était point abandonnée : elle avait même un chapelain approuvé pour les confessions. Peut-être donc n'y eut-il de transféré, en 1666, qu'une partie de son service, celui dont les Goheau étaient les fondateurs (Nous

Guillaume Goheau, « pour des vignes du Possonnet », et d'Olivier Goheau. « *par raison de Chantefain que tint la dame de la Parenlière, depuis Jehan de Beloczac, seigneur de la Senardière, et tient à presant damoiselle Pregente d'Appelroisin, tutrice de son fils et veuve de Richard de Beloczac, seigneur de la Senardière (en Gorges) et de la Parentière* » (en Vallet).

avons dit que les Goheau ont été seigneurs de l'Hivernière jusque dans le XVI^e siècle) ; mais le service de Saint-Jean dut toujours y être continué.

La chapelle Saint-Jean touche à l'enclos d'une vieille habitation, dite la Grange du Pallet, située près de la partie ancienne du bourg, et dont le portail s'ouvre sur la route de Vallet, un peu avant sa rencontre avec celle de Clisson, qui traverse le Pallet moderne. La Grange du Pallet se compose de plusieurs vieux corps de logis, bâtis à des époques différentes, mais dont les fondations doivent être fort anciennes ; nous ne serions pas étonné qu'ils indiquassent le tracé de la vieille enceinte de la ville du Pallet, vers son point de jonction avec celle du château, près de la *Saint-Guaise*. Une petite métairie, des jardins et des prairies descendant jusqu'à cette rivière, ainsi qu'un vieux moulin à eau dont la pittoresque chaussée en interrompt le cours, forment les dépendances de cette maison. Dans les *aveux* de la châtelainie du Pallet, la Grange est clairement désignée, près de l'enceinte du vieux château. Elle a fait partie du domaine propre des seigneurs du Pallet, et en 1489 appartenait à l'un d'eux, nommé Jacques Amenart, qui la mentionne dans un *aveu* ; mais plus tard, elle passa dans d'autres mains et, depuis un *aveu* de 1551, reproduit par un autre *aveu* de 1554, on ne la voit plus figurer dans le domaine propre de la châtelainie. D'ailleurs, vers le milieu du XVI^e siècle, la Grange était en ruines. Un *aveu* de 1468 la décrit ainsi « *Une meson nommée la Grange, avecques ses jardrins... garannes.. entre le bourg du Palet el la rivière de Saint-Guèze* ». Au contraire, les *aveux* de 1533 et 1550 la mentionnent en ces termes : « *Joignant ledit chasteau du Palletz, l'emplacement d'une vieille grange, où n'y a, à présent, que les murailles qui aultresfoiz avoient esté construites et édifiées pour ledit chasteau*³¹ »

La Grange nous semble avoir été, à l'origine, la grange de dimerie des religieux Bénédictins de Saint-Etienne, prieuré dont il ne reste plus trace aujourd'hui, et dont la chapelle et les bâtiments se trouvaient à quelques pas de là, « *dans la ville* », entre la route de Vallet et le village de la Bouhière, derrière la nouvelle église paroissiale du Pallet. La chapelle Saint-Etienne a subsisté jusque dans le XVIII^e siècle. D'après l'« *Etat du diocèse en 1790* », c'était alors une chapelle prieurale, de l'ordre de Saint-Benoit, avec ornements et calice, dont le patron était le Pape, le collateur l'évêque, et dont le revenu se montait à 440 livres.

Les origines du Pallet sont fort obscures. Son nom latin, *Palatium*, indique qu'il y eut en cet endroit une habitation gallo-romaine assez somptueuse.

³¹ D'après un *aveu* du Pallet, du 20 avril 1725, la Grange appartenait alors « *au S^r Jean Marion* », neveu de Claude Marion, seigneur de Procé, qui fut échevin de Nantes en 1670 et 1672. Jean Marion, fils de Pierre et de Catherine de Plumaugat, tenait la Grange de sa mère, fille de Jean de Plumaugat, greffier du marquisat de Goulaine. Il l'a transmise à ses descendants qui l'ont gardée jusque dans le XIX^e siècle.

L'on a reconnu les débris d'une voie romaine au-dessous du gué de la *Saint-Guaise*, près de la chaussée du moulin dépendant de la Grange du Pallet, au pied de la butte du château. Il y a une quarantaine d'années, on s'efforçait d'en apercevoir encore quelques vagues indices. Elle aurait traversé la *Saint-Guaise* en ce point où la petite rivière est presque toujours guéable. La proximité du château, ancienne *villa* romaine sans aucun doute, rend vraisemblable l'existence de cette voie, d'ailleurs reconnue en d'autres lieux, pendant le XIXe siècle, mais à des traces aujourd'hui pour la plupart disparues. On pourra consulter sur ce sujet « *La conquête de la Basse-Loire par le réseau des voies romaines* », mémoire de M. Léon Maitre, avec carte, paru dans le Bulletin de la Société Archéologique de Nantes, 1908, 1, semestre ; et « *Andecombo, Juliomagus et Andecavi ...* » par M. de Matty de Latour, t. vol. in-8 de 216 pp., avec 2 cartes (Angers, Lachèse et Dolbeau, et Paris, Didron, 1876). Dans l'une des cartes de ce dernier ouvrage, l'on remarquera le tracé d'une voie venant de Mortagne, côtoyant la Sèvre, passant près de Clisson, traversant la *Saint-Guaise*, précisément au-dessous du château du Pallet, et, avant de parvenir à Nantes, s'embranchant dans la grande voie de la *Table de Peutinger*, de Poitiers à Nantes. La même voie est marquée sur la carte accompagnant l'« *Emplacement de la mansion Segora* », du même auteur (Poitiers, Dupré, 1878).

Le territoire du Pallet, situé dans le *pagus Teofalgicus*, fit d'abord partie du Poitou, comme tout le pays s'étendant jusqu'à la Loire ; en 843, le comte Lambert adjoignit cette région au comté Nantais, et, en 850, Nominoé, s'emparant de ce comté avec ses annexes, fruit des conquêtes de Lambert, l'unit pour toujours à la Bretagne. On a souvent répété après Travers (I; page 61) qu'antérieurement à 843, les évêques de Poitiers³² avaient au Pallet une résidence, parce que l'un d'eux semble en avoir pris le nom, en souscrivant *Petrus episcopus de Palatio* les canons du concile d'Agde, en 506. Nous rejetons absolument cette supposition, comme invraisemblable et dénuée de preuves. Il n'est pas croyable que les évêques de Poitiers aient eu, en 506, une résidence dans un pays si éloigné de leur siège, et d'ailleurs encore presque entièrement païen, puisqu'il ne fut évangélisé, et avec grand peine, que par Saint Martin de Vertou, disciple de Saint Félix, évêque de Nantes, à la fin du VIe siècle³³. En réalité, on ne connaît nullement le siège de l'évêque qui a signé au concile d'Agde, sous le nom de *Petrus episcopus de Palatio*.

³² Travers parte même des évêques de Nantes mais devant l'impossibilité absolue d'admettre cette hypothèse, puisque le diocèse de Nantes s'arrêtait alors à la Loire, les auteurs qui ont suivi, ont mis en cause les évêques de Poitiers (Voir le « *Dictionnaire de Bretagne* », d'Ogée, article Le Pallet).

³³ Voir « *Histoire de Saint Martin de Vertou* », par M. l'abbé Auber (Poitiers, 1869, 1 vol. in 8°) ; — « *Géographie historique du comté Nantais* » par M. Léon Maitre, tome II ; « *Saint-Martin de Vertou* »

Les auteurs du « *Gallia Christiana* » (II, p. 501) mentionnent parmi les évêques de Limoges cc Petrus episcopus Palatio, citant l'opinion d'Adrien de Valois, à savoir que divers évêques ont pris le nom d'une résidence voisine de leur siège, et qu'il a existé une maison épiscopale, dite *Palatium*, à côté de Limoges. Les savants Bénédictins finissent l'article en déclarant qu'ils n'osent se prononcer, et qu'ils s'en rapportent à la critique du lecteur : « *eruditus lector judicet* ». M. de Mas-Latrie, dans son « *Trésor de Chronologie* », déclare qu'il est très douteux, « *valde dubium* », que cet episcopus de Palatio ait été évêque de Limoges. Aucun de ces auteurs ne parle de Poitiers, ni ne formule de conclusion. Le concile d'Agde de 506 ayant réuni surtout des évêques du Midi de la Gaule³⁴, nous croyons que le *Petrus de Palatio* a été un évêque de cette région, dont le siège a changé de nom et ne peut plus être identifié aujourd'hui.

Depuis 850, le Pallet, situé à l'entrée de la Bretagne, devint donc une place frontière et prit de là son importance ; mais son illustration lui vient surtout d'Abélard qui y naquit en 1079³⁵. Il appartient d'abord à des seigneurs qui en portèrent le nom, et dont le blason était *d'argent à une croix de gueules*, armes simples et d'aspect bien ancien, rappelées dans un aveu du Pallet, tombé en rachat en 1743 (*Archives de Nantes, Chambre des Comptes de Bretagne*).

Il est assez probable que ces premiers seigneurs furent de race bretonne, et qu'à leur suite, plusieurs familles de même nationalité s'établirent au Pallet. Le nom breton d'Abélard, *Map-Elar*, *Ap-Elar*, c'est-à-dire *fils d'Elar*, mérite d'être allégué dans ce sens. Il est vrai que son père s'appelait Bérenger, nom qui n'a rien de breton, mais qui peut avoir été un surnom : plusieurs des anciens comtes de Rennes portèrent le nom de Conan Bérenger, surnom roman accolé à un nom breton. Bérenger, père d'Abélard, est qualifié *miles*, chevalier, mais n'était point seigneur du Pallet, comme on l'a quelquefois prétendu à tort. Vers 1080, en effet, le seigneur du Pallet est fort connu et s'appelait Daniel, « *Daniel de Palatio* » ; il souscrit, entre 1084 et 1103, une donation d'Alain IV « *Cartulaire de Quimperlé* », n° XXXV ; — D. Morice, *Preuves*, I, col. 431), avec plusieurs seigneurs Nantais, expressément distingués des seigneurs du pays breton, signataires de la même charte ; et, en 1090, il fait une donation à Marmoutiers (Morice, *Preuves*, I, col. 474). Toutefois, comme ce nom de Daniel est très commun en pays bretonnant, à la même époque (et on peut s'en assurer en parcourant les listes de témoins au bas des chartes du « *Cartulaire de Quimperlé* »), il est bien possible que Daniel du Pallet ait été de race bretonne, tout en figurant au bas d'une charte, parmi les sei-

³⁴ Voir les « *Concilia* » du P. Labbe, tome IV, colonnes 1381-1395.

³⁵ Voir « *La vie de Pierre Abeillard, abbé de Saint-Gildas de Ruis, et celle d'Héloïse, son épouse, abbesse du Paraclet* » [par Dom Gervaise] ; Paris, 2 vol. in-12, 1720 - « *Véritables lettres d'Abeillard et Héloïse...*, avec notes » [par le même] ; Paris. 2 vol. in-12, 1723.

gneurs du pays Nantais dans lequel était son domaine. Cette pénétration des familles bretonnes jusqu'aux extrêmes frontières des pays conquis par les Bretons au IX^e siècle, a été formellement constatée par M. de la Borderie dans sa « *Géographie féodale de la Bretagne* » (pages 12-16) ; et, dans son « *Histoire de Bretagne* » (tome III, page 59), le savant historien reconnaît que des places frontières furent souvent confiées à des familles de race bretonne. Deux anciens sires de Rais se nomment Harscoët, Jestin (« *Cartulaire de Rais* », par M. René Blanchard, dans *les Archives historiques du Poitou*, Poitiers, Oudin, 1898, tome XXVIII ; — et « *Cartulaire de Quimperlé* ») ; parmi les premiers seigneurs de Goulaine, on en trouve, au XI^e et XII^e siècle, nommés *Urvoëd*, *Amalcud* (« *Cartulaire de Quimperlé* ») ; aux Xe et XI^e siècles, le seigneur de Bougon, près de Nantes, s'appelle *Glevian princeps Begonis*, et son fils, possessionné à Pornic, s'appelle *Gurmaëlon* (« *Cartulaires de Redon et de Quimperlé* ») : tous ces noms sont bien bretons.

A la fin du XIII^e siècle, la vieille maison du Pallet devait être éteinte ; car la châtelainie de ce nom, après avoir été aux mains des ducs de Bretagne, appartenait alors à la famille Souvaing ; en 1416, elle passa, par mariage, aux Amenart, et, en 1407, également par mariage, à la maison de Goulaine. En 1635, Jacques Barrin acheta d'abord le fief du Pallet-en-Monnières, c'est-à-dire la partie de la paroisse de Monnières appartenant aux seigneurs du Pallet et relevant d'eux, avec les droits de seigneur supérieur sur diverses seigneuries sises en cette paroisse. Le Pallet-en-Monnières contribua à former, en 1644, la vicomté de la Jannière. Enfin, en 1652, Jacques Barrin, vicomte de la Jannière, acquit le reste de la châtelainie du Pallet, sauf quelques terres en la Haye-Fouacière, et le tout entra dans le marquisat de la Galissonnière, en 1656. Ce marquisat ayant été partagé en 1700, entre trois frères Barrin, la châtelainie du Pallet en fut distraite pour l'un d'eux et contribua, en 1760, à former le marquisat de Fromenteau dont le siège était en V'allet. Nous donnerons, dans nos *Pièces Justificatives*, des renseignements plus détaillés sur les seigneurs du Pallet.

Avant de quitter ce bourg, nous devons parler d'un manoir, siège d'une seigneurie qui eut jadis une réelle importance féodale, et qui n'est distant du château du Pallet que d'un petit quart de lieue : c'est le Plessis-Guerry. Il est placé sur la rive droite de la Sèvre, dans un beau site, au-dessus d'une chaussée garnie de ses deux moulins, et faisait partie, avant 1790, de la paroisse de Monnières dont la limite venait alors toucher le bourg du Pallet. Avant de se fondre, en 1659, dans le marquisat de la-Galissonnière, le Plessis-Guerry était la maison seigneuriale de Monnières, bien que séparé de ce bourg par la rivière de Sèvre ; il relevait de la châtelainie du Pallet.

Nous devons faire observer ici que le nom de la Sèvre, dans sa forme ac-

tuelle, n'est que du XIXe siècle. Les anciens textes portent toujours *Saivre*, en latin *Separa* ou *Separis*. Ici, par extraordinaire, c'est la forme moderne qui est la plus étymologique.

Les seigneurs du Plessis-Guerry étaient donc *fondateurs* et *prééminenciers* de l'église paroissiale de Monnières. Plusieurs terres en Vallet relevaient de leur manoir, et on appelait ces fiefs le Plessis-Guerry-en-Vallet.

De temps immémorial, la châellenie du Pémion-et-Châteauthébaud (en Châteauthébaud), ne relevant que des ducs, puis des rois, était dans les mêmes mains que le Plessis-Guerry dont les seigneurs jouissaient du droit de pêche exclusif dans la Sèvre, depuis les environs de Vertou jusque près de Gorges, et dans une grande partie de la rivière de Moine ou de Maine qui passe à Châteauthébaud avant de se jeter dans la Sèvre.

Le Plessis-Guerry ou le Plessis-Guerrif (car on trouve les deux formes) peut bien avoir appartenu à un certain Gaudin Guerrif ou Guerry, seigneur de Tilliers en Anjou, connu par deux chartes, l'une de 1213, l'autre de 1199-1224, la première reproduite, la seconde mentionnée dans nos Pièces Justificatives³⁶. L'on sait que le mot *plessis* signifiait au moyen-âge, une enceinte de terre, couronnée de branches pliées ou entrelacées (Voir Du Cange, à l'article *Plexilium*). Quelquefois c'était le rempart extérieur d'une vraie forteresse, quelquefois la délimitation d'une réserve de chasse ou d'un domaine qu'un seigneur gardait pour lui, tandis qu'il donnait des terres voisines à titre de fief ou à simple charge de cens. Gaudin Guerry aurait donc laissé son nom au plessis qu'il possédait près du Pallet. Toutefois nous n'entendons présenter ici au lecteur qu'une hypothèse vraisemblable³⁷.

Nous ne connaissons tes seigneurs du Plessis-Guerry que depuis le XIVe siècle. Il appartenait alors à la maison des Sauvage, très ancienne dans la contrée, et citée dans des chartes de 1147, 1189, 1213 et 1235, dont nous nous occuperons plus loin³⁸. Si ces chartes ne nous disent rien qui prouve que les Sauvage aient dès lors possédé le Plessis-Guerry, nous pensons toutefois qu'ils en sont devenus seigneurs vers la fin du XIIIe siècle, peut-être par

³⁶ L'on trouve aussi un *Guerricus* dans une charte du Xe siècle, reproduite par D. Morice, *Preuves*, I. col. 478-480. Ce *Guerricus* devait vivre au commencement du XIe siècle, car il est cité comme père de deux des témoins de la charte en question, qui est de la fin de ce siècle. Parmi les témoins figure un « Gausfredus de Clizone ».

³⁷ Le nombre des localités, pour la plupart Seigneuries anciennes, dans le nom desquelles entre le mot Plessis, est très considérable. Au mot Plessis est presque toujours joint un nom d'homme, celui du seigneur fondateur de ce plessis. Le PlessisGuerry se dit en latin *Plexitium Werrici*, le Plessis de Guerry. Il y avait un autre Plessis-Guerry ou Guerrif en la paroisse de Piré (La Borderie, « *Hist. de Bret.* » p. 243 ; — D. Morice. *Preuves*, II, col. 1252).

³⁸ A propos du Pin-Sauvage, près de la Madeleine de Clisson.

suite d'une alliance avec la famille de Gaudin Guerry, en admettant notre précédente hypothèse. Les deux familles habitaient la même contrée et se fréquentaient ; car on trouve le nom de « *Raginaldus Le Sauvage* » à côté de celui de Gaudin Guerry, dans la charte de 1213 que nous venons de citer.

Les Sauvage ou Le Sauvage, remontant aux origines de la féodalité, et alliés, dès le XVe siècle, à la maison de Laval, s'éteignirent vers le milieu du XVe siècle, et sont aujourd'hui tombés dans l'oubli, comme les Souvaing, les Amenart, les Goheau, dont nous avons parlé à propos du Pallet, et qui marchaient avec eux en tête de la chevalerie du comté de Nantes. Ils portaient de gueules à l'aigle éployée d'argent, becquée et membrée d'azur, et plusieurs d'entre eux se distinguèrent parmi la noblesse bretonne. Les Sauvage avaient, près de Clisson, un petit manoir dont nous aurons à parler plus tard, nommé le Pin-Sauvage, non loin duquel un autre petit manoir, au lieu dit Beau-Vallon, présente encore aujourd'hui une porte de la fin du XVe siècle, avec l'écu de cette famille, sculpté sur pierre. Il y a aussi, en Châteauthébaud, deux villages appelés le Petit et le Grand Bar-Sauvage, du nom des Sauvage, seigneurs du Plessis-Guerry en Monnières, et châtelains du Pémion-et-Châteauthébaud.

Eonnet Sauvage, seigneur du Plessis-Guerry, fut chambellan du duc François et nommé, en 1486, capitaine de la noblesse du comté Nantais, charge qui ne se donnait jamais qu'à un chevalier signalé. Il avait été capitaine de Clisson et de Touffou, places duciales de la frontière de Bretagne³⁹.

A partir de 1530 environ, le Plessis-Guerry passa des Sauvage à divers seigneurs dont nous donnons les noms dans nos *Pièces Justificatives*, et, en 1659, fut acquis par Jacques Barrin qui l'incorpora à son marquisat de la Galissonnière. Dès lors, le château de la Galissonnière devint la maison seigneuriale de Monnières. A la fin du XVIIIe siècle, le Plessis-Guerry n'était plus qu'un vieux logis abandonné depuis longtemps et fort délabré. Il n'échappa point à l'incendie en 1793, puis fut réparé à la hâte, au début du XIXe siècle, et enfin reconstruit en 1844.

Il s'y trouve encore d'anciens et profonds caveaux voûtés, et, dans une salle basse, une belle cheminée de granit, à moulures du XVe siècle. Son parc est orné d'une *fuie* ou *colombier à pied*, en forme de grosse tour ronde voûtée en coupole ; on y voit aussi un petit dolmen, composé d'une grande

³⁹ D. Lobineau, « *Hist. de Bretagne* », I, pp. 407, 720, 751, 771 — D. Morice, *Preuves*, III, col. 120, 239 : Eonnet Sauvage, capitaine de Clisson en octobre 1464 et juin 1472 ; col. 394, 662 : capitaine de Touffou en 1478. Voir les tables des trois volumes des *Preuves*, sur divers membres de cette famille, dont un écuyer dans une montre de Bertrand du Guesclin, en 1310 (Pr., I, col. 1645 : — « *Histoire de Nantes* », par Travers. édit. Savagner, II, pp. 160, 170, 191 ; — notre description du Pin-Sauvage, près de la Madeleine de Clisson, et nos *Pièces Justificatives* sur le Plessis-Guerry.

pierre sur plusieurs supports, trouvé, vers 1887, dans une vigne, sur la butte de la Minière, en Monnières, et transporté en cet endroit.

Il y avait au Plessis-Guerry une chapelle, dite de Sainte-Foi-et-Sainte-Marguerite, dont les débris n'ont disparu que vers le milieu du XIX^e siècle. A partir de 1659, elle fut abandonnée et tomba bientôt en ruines. La chapellenie de Sainte-Foi-et-Sainte-Marguerite du Plessis-Guerry se desservait alors dans la chapelle du château de la Galissonnière, puis à l'autel Sainte-Marguerite de l'église de Monnières. Les chapellenies du Plessis-Guerry et de la Galissonnière paraissent avoir été unies, au XVIII^e siècle, à la chapellenie de Sainte-Foi qui se desservait dans l'église de la Trinité de Clisson. En effet, dans l'« *Etat du diocèse de Nantes en 1790* », on trouve mentionnées, parmi les chapellenies desservies à la Trinité, celles de Sainte-Marguerite et de Saint-Pierre-et-Sainte-Foi.

Mais continuons notre route dont nous nous sommes un peu écarté. Au sortir du Pallet et au-dessous du vieux donjon et de la chapelle romane de Sainte-Anne, elle traverse la rivière de *Saint-Guaise* sur un pont de pierre dont le parapet de gauche supporte une pyramide garnie d'une plaque de marbre blanc, d'ailleurs peu respectée des passants et portant la trace de nombreux coups. Sur cette plaque est gravée une inscription rappelant le souvenir du sénateur François Cacault qui fit construire le pont, en 1804.

François Cacault, diplomate, originaire de Nantes, s'était fixé à Clisson, attiré par la beauté du lieu, comme nous l'expliquerons en traitant de cette petite ville. Voici le texte de l'inscription du pont de la *Saint-Guaise*, près du Pallet :

L'an II — du règne de — Napoléon le Grand. — A la mémoire — de François Cacault — citoyen de Nantes, — ambassadeur de France — à Rome, à Florence, — député au corps législatif, — président du collège électoral, — de la légion d'honneur, — sénateur. — Pour les services qu'il a rendus — à l'état, — au département, — à la ville de Clisson. — De Champagny, ministre de l'intérieur, — Cretet, direct. gén. des Ponts-et-Chaussées, — Ch^{es} God. Redon de Belleville, préfet, — Mathⁿ Julⁿ Grosleau, ingénieur en chef. — 1806. Restauré en 1838. — Maurice Duval, pair de France, préfet.

Le « *Voyage pittoresque dans le Bocage Vendéen* », texte de M. Lemot, avec planches dessinées par Thiénon, gravées à l'aqua-tinta par Piringer (Paris, Didot, 1817, in-4°), présente deux vues intéressantes de ce site, dans son état ancien 1° (Planche 2) *Vue du pont Cacault et du bourg du Pallet* – 2° (Planche 3) *Vue du passage du torrent appelé la Sanguèze, del'église et clos ruinée du château du Pallet, sur la roule de Nantes à Clisson.*

Jusqu'en 1804, le passage à gué de la *Saint-Guaise* en cet endroit, était toujours fort difficile et même quelquefois dangereux, tant par la profondeur du ravin dont les pentes ont été adoucies depuis, que par l'affluence de l'eau dans la petite rivière, transformée quelquefois en torrent pendant l'hiver⁴⁰. La circulation des voitures entre Nantes et Clisson était donc souvent interrompue, quand le sénateur Cacaault s'occupa de faire construire le beau pont, massif et solide, sur lequel passe aujourd'hui le voyageur.

En remontant le coteau opposé au Pallet, on rencontre, sur la droite, l'avenue de l'ancien manoir de la *Sebinière*, jadis en *Monnières*, qui appartenait en 1464 à François Goheau, et depuis le XVII^e siècle passa aux familles Rabeau, Le Coutelier et De Trévélec : il est rebâti à la moderne et ombragé de beaux arbres. Tout à côté, s'élève une croix de pierre, marquant le débouché d'un bas-chemin venant de Clisson, en suivant les sinuosités de la *Sèvre*. Ce chemin traverse plusieurs villages pittoresques, et son parcours présente des sites agrestes et variés. A gauche, sur le bord de la route, au-dessus de la croix, se trouve le village du *Landais*.

La route de Clisson touche ensuite, à gauche, à l'entrée de l'avenue de la *Morandière* (en *Mouzillon*), belle maison reconstruite de nos jours et centre d'un riche vignoble. La *Morandière* appartenait en 1724 et 1754, d'après plusieurs actes passés dans ces années, à Antoine-François de Bruc qui y demeurait, et à qui la seigneurie de Clisson a été sous-inféodée ou afféagée, probablement depuis 1753⁴¹.

Après avoir laissé, toujours à gauche, la route de *Montfaucon*, et traversé des vignes et des bouquets de bois, on voit à droite un chemin traversant

⁴⁰ *Archives de Nantes*, L 404 : 29 juillet 1790. Délibération du directoire du district de Clisson. « Nécessité d'un pont au Pallet. Le passage est fréquemment intercepté pendant l'hiver, par les grandes eau. Il est toujours dangereux, et, en tout temps, les voituriers sont obligés de laisser partie de leurs charges, pour franchir la montée difficile qui, des deux côtés, rejoint le grand chemin. On a si bien senti la nécessité d'un pont sur la *Sanguèze*, que le grand chemin qui doit y conduire est tracé et *ferré* (empierré) depuis plusieurs années ».

L 42, registre, folio 80: assemblée administrative du département, séance du 31 juillet 1790. On y recensait la nécessité d'un pont au Pallet.

L 990 le district de Clisson, dans sa séance du 2 novembre 1791, insiste sur la nécessité de l'arche du Pallet.

⁴¹ Il est qualifié seigneur de Clisson sur une pièce de 1774, conservée par M. Dagaault, notaire à Casson. Nous voyons également l'un de ses parents, Henri de Bruc, né à Nantes en 1642, qualifié seigneur de Clisson sur son arrêt de maintenue de noblesse, du 28 juillet 1670. Nous ne sommes pas en état, faute de documents, de concilier ces deux afféagements de Clisson, avec celui consenti à Pierre des Cazeaux peu avant 1714 (Voir page 7). Dans nos *Pièces justificatives*, l'on trouvera les textes qui mentionnent Pierre des Cazeaux et Antoine-François de Bruc, avec la qualification de seigneur de Clisson.

la Sèvre, pour gagner le bourg de Gorges. Dans ce chemin qui s'ouvre en face d'un petit village, nommé le Magasin, débouchent les avenues de deux manoirs anciens, Loiselinière et la Bourdonnière, tous deux rebâties depuis le commencement du XIXe siècle, et situés dans la paroisse de Gorges.

Loiselinière est une vaste habitation dont les corps de logis entourent une cour carrée, encore environnée, sur plusieurs points, de ses vieilles douves ; les belles futaies qui l'avoisinent s'aperçoivent de la route de Clisson, qui n'en est éloignée que de moins d'un quart de lieue.

C'était le centre d'une seigneurie relevant, pour la plus grande partie, de la châellenie de Clisson, et, pour une petite partie, de la châellenie du Pallet, comme nous l'apprend un aveu de 1381, transcrit dans nos *Pièces Justificatives*. Cette seigneurie appartenait, au XIVe siècle, à la famille Le Maignan, et passa par mariage aux familles Prezeau, Goulet et De la Bourdonnaye, puis, par vente et héritage, en d'autres mains. Nous donnons, à la fin de ce volume, la liste de ses seigneurs.

Au-dessous de Loiselinière, près du moulin du Liveau (anciennement *Oliveau*), rive droite de la Sèvre, on voyait, il y a une trentaine d'années, les débris d'un pavé qui pouvait avoir appartenu à une voie romaine, la même qui traversait le gué de la *Saint-Guaise*, au pied de la butte du château du Pallet. D'autres traces d'anciennes voies ont été reconnues en Mouzillon et en Vallet.

Quant à la Bourdonnière, si elle n'eut jamais, croyons-nous, d'importance féodale, elle est cependant mentionnée dans l'aveu de 1381 dont nous avons parlé.

A partir du village dit le Magasin, la route de Clisson passe, sur un petit pont de pierre, le ruisseau de Chaintreau (anciennement *Chientreau*), affluent de la Sèvre, après avoir laissé à gauche le débouché d'une route conduisant à Mouzillon et à Vallet. Elle remonte et longe la rive droite de la Sèvre, qui domine la chaussée et le moulin de Gervaud ou Jarvaud et le pont moderne de Nidois ; aussitôt après, elle entre dans la Trinité, faubourg de Clisson. Le trajet du Pallet à Clisson est d'environ une lieue et demie.

